

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

REVUE AGRICOLE.

MARS ET AVRIL.

SOMMAIRE:—Partie Officielle.—Assemblée de la Chambre d'Agriculture du Bas Canada—Reélection des Membres sortant de la Chambre d'Agriculture—La Culture de la vigne par M. Courtenay—Création d'une seconde Société dans Lotbinière—Partition de la Société de Verchères No. 2—La prochaine Exposition Provinciale à Montréal—L'École d'Agriculture de Rimouski—Les Éléments d'Agriculture de M. Smith—Don à la Chambre d'Agriculture par l'Empereur des Français, d'un Etalon Percheron, d'un Carossier Normand et de quelques béliers mérinos—Importation d'instruments perfectionnés pour la préparation du lin en filasse et en fil—Importation de graine de lin et de Chanvre pour distribution—Fondation d'une nouvelle Ferme-Modèle—La "Revue Agricole".—**Partie Non-Officielle.**—L'Enseignement Agricole—Le Collège Agricole de l'Etat de Pensylvanie—Constructions—Cours d'étude—Conditions d'admission—La session et les intérêts Agricoles—Les sucres et les abus des Sociétés d'Agriculture—Correspondance de St. Eustache—Rapport des opérations de la Société centrale pour l'encouragement de la Culture du lin et du chanvre, par W. Bea de St. Laurent—Progrès de la Société d'Agriculture du Comté de Chateauguay—Correspondance—Vente considérable de Reproducteurs du choix.—**Travaux de la Ferme.**—La fabrication du sucre d'érable—L'Erablière—Chaudières—Gouttières—Charrot de l'Eau d'érable—Appareils à Evaporation—Fin de la Campagne—Coupe des Bols de Construction—Travaux du mois—Labours—Semis—Plantes sarclées—Bâtimens de Ferme—Caves—Glacière—Pâturage—Prairies—Main-d'œuvre—Instruments—Clotures—La Culture du lin—Correspondance de M. Gamble—Préparation du Sol—Semis et Entretien—Arrachage et Emmagasinaige de la Récolte—Battage, Rouissage et séchage du lin.—**Animaux de la Ferme.**—Travaux du Mois—Vacherie—Ecurie—Bergerie—Porcherie—Basse-cour—Le Rucher—Le Poutailler—Constructions et soins d'entretien.—**Le Matériel de la Ferme.**—Instruments destinés à la préparation des alimens du Betail—Gravures représentant un hache-paille mu à bras d'homme et un hache-paille mu par un cheval.—**Le Jardin et les Fleurs.**—Le verger et la Pépinière—Transplantation—Semis—Greffage—Pomiers—Poiriers—Engrais—Le Potager—Couches Chaudes—Couches froides—Engrais—Asperges—Choux—Carottes—Concombre—Laitues—Navets—Oignons—Pois—Radis—Rhubarbe—Fruits—Fraisiers—Vignes—Le Parterre et les Gazons—Bordures—Serres—Fleurs Annuelles—Cactus—Caméllas—Giroflées—Fuchsias—Insectes—Pensées—Fleurs de Salon—Rosier—Orangerie.—**Economie Domestique.**—Devoirs et Travaux d'une Maitresse de Maison.

Partie



Officielle.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

Québec 11 Mars 1864.

Présents.—L'Honorable Ministre d'Agriculture. L'Honorable L. V. Sicotte, Président, O. E. Casgrain, Vice-Président; L'Hon. J. U. Tessier; L'Hon. E. Turcotte; Messrs. E. Campbell, C. Taché, F. Ossaye Professeur d'Agriculture à l'École Normale Jacques-Cartier, L'Abbé Langevin Professeur d'Agriculture à l'École Normale de Lrval, L'Abbé Pilote Professeur d'Agriculture au collège Ste. Anne, Kamouraska, J. Smith Professeur d'Agriculture à l'école industrielle et agricole de Rimouski.

Mr. le Président prend le fauteuil. L'avis officiel du ministre d'Agriculture indiquant le résultat des élections des membres de la Chambre pour l'année 1863 est lu. La Chambre procède ensuite à l'élection d'un Président et d'un Vice-Président.

Sur motion de l'Hon. Turcotte, L'Hon. L. V. Sicotte, est réélu Président.

Sur motion de l'Hon. Turcotte, Mons. le Major E. Campbell, est élu Vice-Président.

Sur motion de Mr. C. Taché, il est résolu : Que la Chambre d'Agriculture étant, satisfaite de la preuve faite par Mr. James Smith, de sa qualité de Professeur d'Agriculture à l'École Industrielle et Agricole de Rimouski; admet Mr. Smith comme un de ses membres.

Mr. le Président soumet à la Chambre une lettre de Mr. Grant avec deux copies d'un rapport fait par un Oomité spécial de l'Association Agricole en Irlande pour la culture et la préparation du lin transmis par Mr. Watkins.

Mr. le Président soumet à la Chambre, le Rapport de l'emploi de \$100 accordés par la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, l'hiver dernier, à la ferme-modèle de Ste. Anne pour encourager la culture du chanvre et du lin.

Québec 8 heures P. M.

Les mêmes membres étant présents, Mr. le Président soumet à la Chambre un travail de Mr. Courtenay sur la culture de la vigne et demande de l'aide pour ce Monsieur.

Résolu :—Que la somme de \$200 soit votée et donnée à Mr. Courtenay à titre d'encouragement tant pour la culture de la vigne que pour l'aider dans la publication de son livre intitulé "La Culture de la Vigne et l'Emigration"

Le Secrétaire fait la lecture d'une pétition des habitans du Comté de Lotbinière demandant l'établissement d'une Société d'Agriculture No. 2.

Sur les informations prises par Mr. le Président il est résolu :

Que la pétition des habitans du Comté de Lotbinière soit accordée et le secrétaire est chargé de donner avis sans délai aux pétitionnaires qu'ils aient à s'organiser avant le 1er de Mai prochain.

La Société d'Agriculture No. 2 du Comté de Verchères envoie une pétition à la Chambre d'Agriculture pour s'opposer à l'établissement de Régions agricoles et demande que l'octroi du Gouvernement soit porté à \$1000, que les secrétaires ne soient pas obligés de faire des rapports au Ministre d'Agriculture, et que l'abonnement à 20 copies de la Revue Agricole ne soient pas obligatoire.

Le Secrétaire recoit instruction de répondre à la dite Société.

Mr. A. Nadeau de St. Isidore, Comté de Dorchester, demande £50 pour lui aider à faire certaines améliorations sur sa terre.

Cette demande est refusée.

Résolu.—Que l'abonnement à 20 copies de la Revue Agricole par les Sociétés d'Agriculture du Bas-Canada, sera régi et conduit en conformité à la Résolution passée par cette Chambre en date du 6 septembre 1861.

Résolu.—Que la prochaine Exhibition Pro-

vinciale aura lieu cette année à Montréal à la condition que la corporation de cette cité souscrive la somme de \$4000 en aide à cette exhibition et qu'il soit nommé un comité composé de Messrs. Sicotte, Campbell et Taché avec pouvoir de s'adjoindre d'autres membres de la Chambre, pour préparer, régler et organiser tout ce qu'a rapport à cette exhibition.

Le Secrétaire fait lecture de deux pétitions de Rimouski; l'une de l'Ecole Industrielle et agricole de Rimouski et l'autre des Commissaires d'Ecole de la municipalité de Rimouski, demandant pour la dite Ecole une part de l'allocation du Gouvernement.

Sur proposition de Mr. Taché, il est résolu : Que la somme de \$100 soit votée par la Chambre et donnée à titre d'encouragement à l'Ecole Industrielle et agricole de Rimouski.

Requête de la Société d'Agriculture No. 2 du Comté de Verchères demandant la permission d'employer une partie de ses fonds pour accorder et payer des primes pour les terres ou partie d'icelles les mieux cultivées. Cette permission est accordée. La Société d'Agriculture No. 2 du Comté de Charlevoix, demande la permission d'employer ses fonds à l'achat de graines de semence et d'instruments aratoires. —(accordée.)

La Société d'Agriculture de la Ville de Sherbrooke demande la remise de la somme de \$400 qu'elle doit donner à la Chambre d'Agriculture en aide à l'Exhibition Provinciale qui a eu lieu dans cette ville en Septembre dernier. Cette demande est refusée.

Le Président donne communication d'une dépêche télégraphique du Greffier de la Corporation informant la Chambre d'Agriculture que la Corporation de la Cité de Montréal a voté la somme de \$4000 en aide à la Prochaine Exhibition Provinciale qui doit avoir lieu cette année à Montréal.

Mr. J. N. Duquette demande à la Chambre d'Agriculture de vouloir bien encourager la publication d'un livre intitulé : *Les éléments de l'Agriculture à l'usage de la jeunesse canadienne*.

Résolu.—Que 500 copies de ce livre soient achetées par la Chambre à raison de 20 sols chaque et que ces copies soient mises à la disposition du Secrétaire pour être distribuées d'après les instructions qu'il pourra recevoir.

Mr. Ossaye fait part à la Chambre de l'information qu'il a reçue de l'intention du Gouvernement Français de donner à la Chambre d'Agriculture, un cheval percheron, de gros trait, d'un carrossier normand, et de quelques moutons mérinos. Mr. le Président est chargé de correspondre avec Mr. le Consul Français à Québec à ce sujet.

Sur proposition de Mr. Sicotte, il est résolu. Qu'une somme de trois cents piastres soit appropriée à la Société Centrale d'encouragement, pour l'achat et l'importation d'instruments perfectionnés pour la préparation du lin en filasse et en fil.

Résolu.—Que la somme de \$1000 soit appropriée pour l'achat de graine de chanvre et du lin pour être distribuée sous le contrôle de la Chambre d'Agriculture; deux tiers de cette somme devront être employés à l'achat de graine de lin de Riga, l'autre tiers à l'achat graine de chanvre en Russie.

Résolu.—Qu'un comité composé de Messrs. Campbell et Archambault soit nommé pour examiner et auditer les comptes du Secrétaire et faire rapport à la prochaine Assemblée de la Chambre.

Le Rédacteur de la Revue Agricole demande un aide à la Chambre pour continuer la publication de la Revue.

Qu'un comité composé de Messrs Sicotte et Taché soit nommé pour faire une enquête sur les affaires de la Revue Agricole et qu'une somme n'excédant pas \$400 soit appropriée pour venir en aide au rédacteur de la Revue dans le cas où le comité le jugerait à propos dans l'intérêt de la publication et aux conditions que le comité pourra déterminer.

Résolu.—Que le Président est autorisé à recevoir de la Société d'Agriculture du comté de Montmagny toute cession de terrain et tout argent que la Société sera disposée à céder à la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada dans le but de fonder une ferme modèle, et de passer tout contrat et engagement avec cette société relativement à telle cession ou don.

Et la Chambre s'ajourne.

Par ordre.

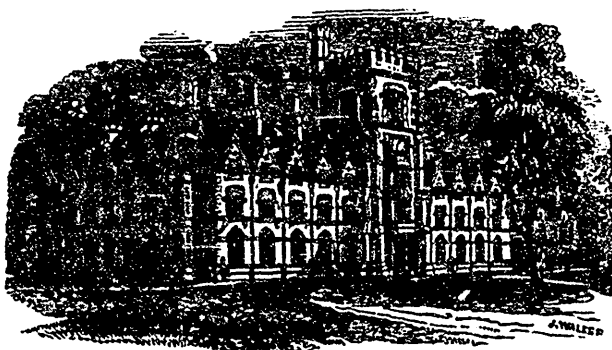
GEORGES LECLERE, Sec. G. A. B. C.

LA REVUE AGRICOLE.

Nos lecteurs n'ont pas oublié que nous avons triplé nos dépenses de publication depuis le mois d'Octobre dernier, dans le seul but d'augmenter le format et la circulation de l'Organe officiel de la Chambre et des Sociétés d'Agriculture du Bas-Canada. Nous espérons alors qu'une circulation double serait pour la Chambre d'Agriculture un motif suffisant pour doubler le prix de ses annonces, surtout en tenant compte du fait que nous avons doublé également la matière de chaque numéro. Mais la Chambre d'Agriculture n'ayant pas cru devoir accéder à notre demande, nous sommes dans la nécessité de revenir à notre ancien format et d'exiger strictement le paiement immédiat de chaque abonnement. Il nous était impossible de continuer plus longtemps une avance de fonds aussi considérable, et nous avons attendu le résultat de la dernière Assemblée de la Chambre d'Agriculture avant de publier ce numéro, qui correspond au mois de Mars et Avril. Aux termes de notre contrat, nous sommes tenu de donner 288 pages de matière dans chaque volume. Depuis le commencement de l'année, nous avons publié 210 pages, laissant une balance due jusqu'au 1er Octobre prochain de 78 pages seulement, ou douze pages par numéro jusqu'à cette date.

Nous espérons que nos abonnés ainsi que que nos Sociétés d'Agriculture s'empresseront de nous faire tenir le montant de leurs souscriptions de manière à permettre à la direction de la "Revue" d'émettre un plus grand nombre de pages qu'elle n'y est strictement tenue par ses engagements, autrement nous serons placés dans la nécessité de restreindre notre journal ainsi que nous venons de le dire. Il nous est impossible d'aller demander à chaque souscripteur le prix de son abonnement, et il faut que nos abonnés nous adressent leur souscription par lettre affranchie. Dès l'en prochain pas un numéro ne sera envoyé qu'il n'ait été payé d'avance.

PARTIE NON-OFFICIELLE.



L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE.

L'appréciation favorable que nous avons faite du programme d'enseignement donné par l'École d'Agriculture de Ste. Thérèse a rencontré l'approbation de tous ceux qui ont à cœur la solution de l'importante question qui nous occupe. On a beau objecter que les fils de nos cultivateurs n'ont pas assez d'éducation, sont trop ignorants, pour profiter des cours de sciences naturelles que leur offre l'enseignement de Ste. Thérèse, nous répondrons que l'étude de ces sciences n'exige qu'un esprit droit et pas le moindre latin ni le moindre grec, dont on honore si impitoyablement les élèves des cours classiques. Au contraire nous croyons que rien n'est aussi préjudiciable à l'agriculture que les préjugés acquis par l'étude des auteurs anciens, dont chaque ligne est une insulte à l'industrie et une louange aux carrières professionnelles chez eux. L'Agriculture, les manufactures et le commerce, ces trois grandes puissances du monde moderne sont laissés aux mains des esclaves ou aux intelligences dont le gain est la seule ambition. Sans doute les poètes grecs et latins ont chanté l'Agriculture et ses travaux, mais n'est-on pas frappé, à la lecture de ces strophes, de la distance qui sépare le poète de son sujet, ne dirait-on pas un demi-Dieu daignant abaisser ses regards jusqu'aux humains. Qui de nous ne se rappelle la fâcheuse impression laissée dans nos jeunes imaginations par l'appellation de *rusticus*, attachée au cultivateur d'alors. N'est-ce pas de ce mot qu'est dérivée l'épithète expressive de Rustaud dont la signification, d'après le dictionnaire de l'Académie est : grossier, qui tient du paysan, brutal, impoli, rustre ? Et on prétend que l'étude du latin et du grec où on trouve à chaque ligne de si belles choses est faite pour préparer nos jeunes Canadiens à la carrière agricole. Pour nous il n'est pas douteux que c'est l'abus des classiques qui pousse aux carrières professionnelles un si grand nombre de nos jeunes hommes, au détriment des carrières industrielles qu'on leur a appris à mépriser et à considérer comme indignes d'une intelligence d'élite.

Les manufactures et le commerce ne sont pas moins maltraités par les auteurs anciens. On

nous montre le marchand à la poursuite de son or, bravant les tempêtes, et sacrifiant tout à l'amour d'un gain souvent malhonnête. Loin de le montrer dans son véritable rôle, tel que la civilisation nous le présente, c'est-à-dire comme un travailleur infatigable, sans cesse occupé à placer à la portée de chaque consommateur les productions du monde entier, ouvrant des voies de communication à travers les mers et les continents et perme-

tant ainsi à chaque point du globe de se livrer aux productions qui lui sont propres pour les échanger ensuite avec les produits des autres nous ne voyons dans le marchand de auteurs latitudes, anciens, qu'un juif, courant le monde chargé de son or, qu'il étirent avec un amour inquiet, comme le représente si bien Horace Vernet, dans son fameux tableau de la Smala.

Aussi lorsque nous voyons l'École d'Agriculture de Ste. Thérèse adopter cette vue large de l'enseignement agricole, lorsque nous voyons cette institution se dépouiller avec autant de hardiesse des préjugés qui semblent dominer dans notre pays, sur la nécessité des classiques dans toutes les carrières, nous ne pouvons nous abstenir de lui exprimer la reconnaissance de nos populations rurales pour un mouvement progressif aussi avancé. Nos cultivateurs n'ont besoin ni de latin ni de grec, il leur faut les sciences, auxquelles ils ne pouvaient atteindre jusqu'à ce jour sans passer par les exigences des cours classiques. Si nos campagnes comptent si peu d'agriculteurs possédant les sciences et une éducation large leur permettant d'occuper avec honneur les postes les plus élevés des distinctions sociales, il faut en tracer les causes à l'impossibilité où ils ont été placés jusqu'à ce jour d'acquérir les connaissances nécessaires à leur art ! A l'avenir il n'en sera plus ainsi, un cours de trois ans au Collège de Ste. Thérèse donnera aux fils de nos cultivateurs, possédés de l'intelligence qui ne leur fait pas défaut généralement, tous les moyens d'arriver aux distinctions, en embrassant la Carrière Agricole. L'Etude des sciences naturelles en agrandissant l'horizon des connaissances générales de nos campagnes va créer une révolution. Nos agriculteurs en se livrant aux sciences, atteindront une supériorité marquée dans leur spécialité sur tout leur entourage professionnel. Habités à se rendre compte des transformations incessantes de la matière dans le laboratoire immense de leur exploitation, à comprendre le pourquoi de tous les phénomènes météorologiques et autres qui sans cesse se présentent à leur observation, ils se rendront plus facilement compte des transformations qui s'opèrent de nos jours dans le monde moral, ils remonteront des effets aux causes et ne seront

plus à la merci d'une politique ambitieuse, trop souvent opposée à leurs intérêts les plus chers et cachant sous de fausses couleurs ses véritables tendances. L'Enseignement agricole, en nous donnant des agriculteurs instruits, fera plus pour la prospérité de la nation, que toute autre mesure d'intérêt public et lorsque nous voyons l'Ecole d'Agriculture de Ste. Thérèse travailler avec autant d'intelligence à sa réalisation, nous devons à nos propres convictions d'en exprimer tout notre plaisir.

Nous avons vu nos hardis voisins embrasser avec ardeur la cause de l'Enseignement agricole et voter, ainsi qu'il appartient à une nation grande et intelligente, des sommes considérables à son établissement. L'Ecole d'Agriculture de l'Etat du Massachusetts, dont nous avons donné l'historique est une grande œuvre voyons aujourd'hui ce qu'est l'Ecole d'Agriculture de l'Etat de Pensylvanie.

COLLEGE AGRICOLE DE L'ETAT DE PENNSYLVANIE.

L'objet du Collège Agricole de l'Etat de Pensylvanie est de vulgariser l'intelligence des pratiques agricoles, d'augmenter ainsi les moyens de production et de protéger les intérêts de l'agriculture. Le cours adopté comprend l'étude de toutes les sciences naturelles, mais plus particulièrement celles qui se rattachent à l'exploitation du sol, car l'art agricole exige une connaissance plus approfondie des sciences que tous les autres arts industriels. Le niveau de l'éducation publique sera élevé d'autant, car bien que le cours du Collège Agricole de l'Etat de Pensylvanie soit trop élevé pour la masse des cultivateurs, nous prétendons que les élèves qui en sortiront auront une influence plus considérable sur le développement du progrès général que si toute la nation suivait elle-même un cours moins élevé. C'est ainsi que l'Ecole Polytechnique de Paris a fait de la France pendant la dernière génération, une nation célèbre par ses philosophes profonds, ses grands hommes d'état, ses généraux et ses ingénieurs civils. Au reste la création d'une haute école d'éducation est toujours suivie de celle d'écoles élémentaires de la même spécialité.

Le Collège a adopté comme principe fondamental que le travail, ennoblit, en raison du talent et de l'habileté avec lesquels il est exécuté. L'application dans les champs des enseignements reçus dans les cours, est strictement obligatoire, comme partie du cours et aussi comme moyen sanitaire. Le travail, porté au crédit des élèves, permet de donner l'enseignement à très-bas prix. On habitude ainsi les élèves à considérer le travail non pas comme le partage de la pauvreté mais comme le devoir de tout homme de cœur, auquel il répugne d'être à charge à la société. Et il est remarquable que les élèves les plus studieux sont aussi les plus assidus aux travaux manuels.

Comme ferme expérimentale, l'Ecole d'Agriculture de Pensylvanie a un vaste champ à parcourir. Sans doute ces expériences doivent entraîner des sommes considérables sans donner de profits immédiats. Toutes les sciences ont eu des commencements difficiles, ainsi l'électricité et la vapeur longtemps im-

productives sont aujourd'hui deux puissances énormes que cinquante années d'expériences coûteuses ont enfin utilisées. La vapeur a coûté des essais infructueux qui ont été tentés bien longtemps avant de pouvoir arriver à un résultat satisfaisant.

Constructions.

Le Collège est de construction monumentale, en pierre calcaire siliceuse d'excellente qualité. Il se compose d'un corps principal et de deux ailes réunies au centre. Le corps principal et les ailes font face sur la même ligne, sur une longueur de 234 pieds de front; le corps principal mesurant 54 pieds de façade et 81 pieds de profondeur. Les deux bras reliant les ailes au corps principal, a deux pieds en arrière du front, présentent 48 pieds de façade et 66 pieds de profondeur. La construction a cinq étages au-dessus d'un soubassement spacieux. Chaque étage est traversé dans toute sa longueur par un large passage, sur lequel s'ouvrent les dortoirs, les études, les musées, etc. Le Collège a 165 chambres à coucher de 10 pieds sur 18 et variant de 9 à 11 pieds en hauteur. La bibliothèque a 24 pieds sur 46; le musée géologique et minéralogique 24 pieds sur 46; le musée anatomique 26 pieds sur 36; le musée des produits agricoles 24 pieds sur 20; le laboratoire pour les élèves de première année, dans le soubassement, 24 pieds sur 56, et deux laboratoires au premier étage pour les élèves plus avancés de 20 pieds sur 40 chacun; deux salles de cours de 26 pieds sur 34 chaque; quatre salles de répétition de 20 pieds sur 34, et plusieurs appartements moins considérables pour des objets particuliers. La chapelle mesure 80 pieds sur 38, et deux salons de conversation mesurent chacun 20 pieds sur 56. Au premier étage, à l'arrière partie du corps principal un appartement de 48 pieds sur 80 sert de réfectoire. Dans tout l'établissement la ventilation est parfaite et le chauffage se fait avec l'air chaud. L'ensemble de ces constructions est de beaucoup supérieur à tout autre collège agricole dans le monde entier. Les dépendances de la ferme ne sont pas moins remarquables.

Cours d'Etudes.

Le cours complet est de quatre années, mais les élèves peuvent entrer de suite en dernière ou troisième année selon leur degré d'avancement.

La première année le cours comprend l'Arithmétique, les Eléments de l'Algèbre, l'Horticulture, les Eléments d'Anatomie et de Physiologie, la Géographie, l'Astronomie, la Composition, la Déclamation, l'Histoire, l'Agriculture Pratique et l'étude des détails de l'exploitation de la ferme. Les élèves sortis des écoles communes sont assez avancés pour entrer dans première année.

La seconde année comprend l'Algèbre, la Géométrie, la Chimie, l'Anatomie et la Physiologie Végétales, la Zoologie et l'Art Vétérinaire, la Géologie, la Paléontologie, l'Agriculture et l'Horticulture Pratiques, la Logique et la Rhétorique. Les élèves assez avancés en Algèbre, en Géométrie et en Composition sont admis de suite aux études de seconde année sans égard aux autres matières enseignées pendant la première année.

La troisième année comprend : l'Arpentage, la Navigation, le Nivelage, le Lever des Plans, la Géométrie, la Trigonométrie, la Philosophie, l'Analyse Chimique, la Chirurgie Vétérinaire, l'Entomologie, la Botanique Agricole, l'Agriculture Pratique, l'Economie Politique.

La quatrième année comprend : la Géométrie Analytique, le Calcul différentiel et intégral, le Génie Rural, le Lever des Plans, l'Analyse Quantitative, la Pharmacie Vétérinaire, le Jardinage, la Comptabilité Agricole, la Tenue de la Ferme, la Philosophie Morale et Intellectuelle.

Les élèves méritants, après avoir suivi le cours entier et subi les examens de fin d'année, doivent préparer une thèse qu'ils font valoir en séance publique, et d'après cette thèse la Direction du Collège décide des titres du Candidat au degré de Bachelier en Science et en Pratique Agricoles, B. S. A.

Une cinquième année est ouverte aux Bacheliers en Science Agricole, qui désirent prendre le degré de Docteur. Ils sont tenus pendant cette année de se livrer à quelque étude spéciale se rattachant à l'agriculture. Les Bacheliers en Science Agricole, après trois années de pratique ou d'études spéciales, peuvent également subir leur examen pour le degré de Docteur. Le Collège offre en outre des facilités particulières à tous les gradués désireux de se livrer à des recherches agricoles et met à leurs dispositions son laboratoire, ses musées et ses collections.

Conditions d'admission.

Les candidats à l'admission doivent avoir l'âge de seize ans au moins, et être pourvus de certificats satisfaisants de moralité et de travail. Ils doivent, de plus, posséder une bonne éducation élémentaire. Le règlement est strictement obligatoire pour tous, surtout les trois heures de travail manuel chaque jour.

La somme de \$100 doit être déposée à l'entrée des élèves et suffira pour rencontrer toutes les dépenses de l'année scolaire de dix mois, y compris la pension, l'enseignement et le lavage.

LA SESSION ET LES INTERETS AGRICOLES.

La question du Crédit foncier a elle seule démontre quelle importance prendront bientôt nos intérêts agricoles, dans l'assemblée législative. Les nombreuses pétitions présentées à la Chambre disent, dans un langage énergique, la détermination de nos campagnes à remédier à la rareté des capitaux consacrés à la culture des champs. Cette mesure avidement désirée devra trouver une prompt solution, ou créer au gouvernement des embarras sérieux. Arrivée à ce point la discussion des questions se rattachant à nos intérêts agricoles entre dans une phase nouvelle, elle s'impose à la presse et doit prendre sa part de l'attention publique.

Les votes et délibérations de l'Assemblée législative contiennent déjà plusieurs questions importantes au ministère par Mr. Langevin.

M. Langevin.—Si le gouvernement a l'intention de recommander, durant cette session, un octroi d'argent plus considérable en faveur de l'encouragement de l'agriculture.

M. Langevin.—Si le gouvernement a l'intention de proposer au parlement, durant cette

session, de modifier les lois existantes, de manière à encourager des expositions agricoles régionales, et à n'avoir d'expositions provinciales que tous les cinq ans.

M. Langevin.—Si le gouvernement a l'intention de multiplier les machines à brayer, de manière à permettre à chaque district ou comté de profiter des avantages accordés jusqu'ici seulement à un très-petit nombre de localités.

Au nombre des pétitions se trouve celle qui suit relativement à l'union des comtés Jague-nay et Chicoutimi pour les fins agricoles.

De Joseph Boulliane, senior, et autres, du township de Bergeron; de Joseph Chamberlund et autres, du township de Tadousac; et du révérend R. Baily et autres, du township des Escoumains, tous du comté de Saguenay; demandant que le dit comté soit uni au comté de Chicoutimi, à l'effet de former une seule société d'Agriculture conjointe pour les deux comtés.

Nous voyons de plus dans le discours du trône que le gouverneur se propose d'amender la loi des Patentes et Brevets d'invention, de manière à nous faire profiter des améliorations importantes faites aux instruments aratoires perfectionnés de l'étranger. Le matériel de la ferme est un élément puissant de production et en protégeant ainsi la construction des instruments perfectionnés, on servira les intérêts agricoles.

Dans la liste déjà nombreuse des projets de loi nous remarquons avec plaisir ceux qui suivent :—

Seconde lecture du bill (No. 29) pour constituer une seule et unique société d'agriculture dans et pour les comtés de Chicoutimi et Saguenay.—*M. Price.*

Seconde lecture du bill (No. 56) relatif au fermage des biens ruraux dans le Bas-Canada.—*L'honorable M. le procureur-général Sicotte.*

Troisième lecture du bill (No. 57) concernant le bornage des héritages et biens-fonds ruraux dans le Bas-Canada.—*L'honorable M. le procureur-général Sicotte.*

Plusieurs autres projets de loi, ayant plus particulièrement rapport à l'agriculture, sont à l'étude, y compris le projet d'amendement à la loi agricole qui cette année sera vigoureusement appuyé par le gouvernement. Ce projet a pour but de diviser le pays en régions, dont chacune élirait un représentant à la Chambre d'Agriculture. C'est en un mot adopter le système responsable pour la Chambre d'Agriculture comme pour tous les autres rouages de notre système constitutionnel. On pourvoit également à un octroi plus considérable en faveur de l'enseignement agricole, ainsi qu'à une foule de détails qui rendront le fonctionnement de la loi actuelle plus efficace. La séparation des intérêts agricoles et manufacturiers si longtemps désirée est également obtenue. Le gouvernement a déclaré à Mr. Langevin qu'il ne se proposait pas d'augmenter l'allocation faite aux sociétés d'Agriculture non plus que de créer des expositions régionales en ne faisant les expositions provinciales que tous les cinq ans. Les dispositions de la loi laissent ces détails à l'initiative des sociétés qui ont plein pouvoir d'agir ainsi qu'elles le jugeront à propos relativement aux expositions de district.

Nous avons plusieurs fois attiré l'attention du Comté de Saguenay sur la perte de \$800 qu'il faisait annuellement en n'organisant pas une société d'agriculture. Nos remarques ont été comprises et nous voyons que le projet de loi de son représentant, M. Price, a pour but de remédier à cet état de choses en unissant les deux comtés pour les fins agricoles et en donnant ainsi droit à une allocation annuelle de \$1600.

L'honorable Procureur-Général en proposant une législation au sujet du fermage et du bornage des biens ruraux dans le Bas-Canada, va rendre un grand service à l'agriculture. Tous les propriétaires savent les difficultés incessantes qui existent avec les fermiers dans toute l'étendue de la province. Une bonne loi aurait l'effet d'aider beaucoup à l'adoption d'une culture améliorante. Nous reviendrons sur ces projets de loi au moment où ils se développeront devant la Chambre.

LES SUCCÈS ET LES ABUS DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Nous recevons de notre Correspondant de St. Eustache un excellent article sur les succès et les abus des sociétés d'Agriculture que nous nous empressons de soumettre à la discussion. La discussion soulevée est pleine d'intérêt et nous aimerions à voir nos agriculteurs les plus distingués entrer en lice pour appuyer ou combattre de leur expérience les opinions émises à ce sujet. Pour nous, dès longtemps, nous avons donné notre manière de voir sur l'emploi des fonds des sociétés d'Agriculture. Nous avons lieu de croire que nos réflexions ne seront pas sans résultat et que bientôt la Chambre d'Agriculture fera une obligation à chaque société d'employer ses fonds de la manière la plus avantageuse pour le progrès général. Voici en reste l'article de notre Correspondant.

Mr. le Rédacteur de la Revue Agricole, Vous permettez à un ami sincère de l'Agriculture de profiter de l'appel tout-à-fait cordial que vous faites à tous les agriculteurs de vous envoyer des appréciations sur les succès ou les abus qui peuvent exister dans chaque société d'Agriculture, pour vous faire les quelques remarques suivantes concernant la mauvaise organisation de quelques-unes de nos sociétés, et l'usage inefficace que l'on y fait de la généreuse allocation offerte annuellement par le Gouvernement pour promouvoir non-seulement les intérêts particuliers de quelques individus, mais le progrès de l'agriculture en général.

Je crains que le noble but du Gouvernement, en dotant nos sociétés d'une somme considérable n'ait été généralement mal compris. La preuve évidente de ce quiproquo nous est malheureusement établie et mise trop souvent devant les yeux, chaque année, dans la distribution des prix accordés. Les concurrents heureux trouvent trop souvent dans la personne des juges, soit des amis dévoués, soit des hommes assez peu clairvoyants pour ne pouvoir distinguer ceux qui sont dignes de récompense de ceux qui ne le sont pas. En en not l'allocation du Gouvernement jointe aux souscriptions des sociétés représentent pour un certain nombre d'individus un gâteau auquel chacun voudrait mordre, mais qui le plus souvent est

escamoté par les plus avides et les plus rusés.

Je ne veux pas combattre le principe de récompenser par des prix nos cultivateurs les plus méritants et les plus distingués, car ils doivent être couronnés publiquement et d'une manière tout-à-fait spéciale : mais je maintiens que le mode adopté par quelques sociétés dans l'emploi des deniers du Gouvernement, est défectueux, et ne rend aucun service à l'avancement de l'agriculture, et voici pourquoi. C'est qu'au lieu de destiner un tiers ou la moitié des argents de la société à l'achat de graines fourragères, d'instruments d'agriculture perfectionnés et d'animaux reproducteurs, on distribue invariablement ces sommes en espèces, quelquefois à un petit nombre de personnes, dont elles arrondiront le plus souvent une bourse, nullement disposé à faire le plus léger déboursé en faveur de l'agriculture, au grand détriment du bien général ; quelquefois à des individus favorisés de la fortune et disposés à faire de larges sacrifices où à d'autres possédant des notions justes sur l'agriculture. Ceux-ci vu leur supériorité se partagent ordinairement les sommes votées, offertes en prix, à l'ébahissement de leurs confrères découragés, qui faute de moyens ne peuvent lutter avantageusement avec eux, et se trouvent par ce fait même, privés de l'ambition qu'ils auraient eue, de changer leur mauvais système de culture, d'améliorer leur bétail.

De plus je soutiens fermement qu'il n'est pas juste que des sommes votées à l'encouragement de l'Agriculture soient employées à d'autres fins que celles auxquelles elles sont destinées. La logique et la saine raison s'opposent complètement à ce que ces argents soient employés à payer des dettes contractées chez le marchand ou à en faire un usage qui n'est pas en rapport direct avec l'avancement de l'Agriculture. L'intention du Gouvernement, si je le comprends bien, est de placer en la garde de celui qui s'est rendu digne d'être le dépositaire du prix dont on l'a honoré, un certain montant qu'il doit faire fructifier. Le dépôt mis entre ses mains doit être employé à corriger un système de culture peu avancé ou rétrograde, en tous cas toujours susceptible de modifications avantageuses et d'améliorations. Le but est de mettre devant les yeux des cultivateurs arriérés et indolents, des exemples et des modèles frappants qui puissent servir à réveiller chez eux leur assoupissement et leur manque d'énergie, de manière à favoriser incessamment le progrès de l'Agriculture.

Quel est donc le moyen certain d'obvier à ce mal et de donner une heureuse efficacité à ces sommes données gratuitement aux diverses sociétés d'Agriculture par le Gouvernement, afin de parvenir à atteindre le but auquel il vise, et ne pas dépenser inconsidérément un don destiné à promouvoir et élever la branche agricole ? Le remède selon moi n'est pas difficile à trouver, car le mal prend sa source dans la trop grande latitude que la Chambre d'Agriculture laisse aux sociétés, de disposer à leur guise de leur allocation. Ces sociétés sont quelquefois composées d'hommes sans expérience et sans énergie, qui se complaisent à flatter le terrible préjugé de la routine au lieu de faire des efforts pour le déraciner. Ils se soumettent en es-

olaves à la volonté et au goût de gens peu versés dans la théorie et la pratique de l'Agriculture. Leur seul but est de spéculer sur leur manque de savoir en flattant leur ignorance et leurs caprices, mais ils les trompent d'une manière honteuse, en déguisant leur vrai motif d'intérêt personnel. C'est sur ces fameux éteignoirs que nous devons déverser tout le blâme du peu de succès que nous obtenons dans différents comtés, ils se plaisent à susciter ces obstacles qui embarrassent le mouvement et la marche du progrès, en arrêtant l'élan que des personnes généreuses seraient disposées à favoriser, mais qui sont contraintes assez souvent à fermer les yeux sur des abus contre lesquels elles sont impuissantes.

Alors la Chambre d'Agriculture, pour se créer de nouveaux droits à la reconnaissance du public dont les intérêts sont les siens, devrait :

1o. Pour remédier à ces malheureux incidents dont on a de nombreux exemples, donner l'allocation du Gouvernement avec la condition expresse que le tiers ou la moitié de la somme fournie pour rencontrer la souscription d'une société, serait employée comme je l'ai remarqué plus haut, c'est-à-dire à l'achat de graines fourragères, d'instruments d'agriculture, etc., etc. qui seraient ensuite distribués comme prix, sur le terrain de l'exhibition aux plus méritants.

2o. Elle devrait se prévaloir de sa prérogative pour forcer chaque société à faire l'achat d'animaux reproducteurs lorsqu'elle n'en posséderait point, et à offrir comme prime l'usage de ces animaux à ceux qui n'en ont pas, ou qui négligent l'amélioration de leur bétail.

3o. Obliger les sociétés à faire convertir en médailles une valeur équivalente aux sommes généralement données à ceux qui obtiennent les prix les plus élevés, comme pour les fermes les mieux tenues ou pour les éleveurs de renom.

4o. Ordonner au secrétaire-trésorier de chaque société, de faire à la Chambre d'Agriculture un rapport annuel et c'constancie du progrès opéré dans leur comté respectif, et soumettre en même temps un rapport détaillé des recettes et dépenses de leur société, qui seraient ensuite publiés dans le journal officiel de la Chambre et dans un ou deux journaux dont la circulation serait la plus étendue.

Voilà, Mr. le Rédacteur, les quelques remarques que je désirais, dans l'intérêt général, publier dans votre estimable journal, organe officiel de la Chambre d'Agriculture, et je pense être l'interprète du public agricole éclairé en vous soumettant ces quelques réflexions que vous voudrez bien avec vos talents et votre sagacité reconnus, honorer de vos observations judicieuses.

St. Eustache, février, 1863.—*Un Agriculteur.*

Nous apprécions en tous points les suggestions de notre Correspondant de St. Eustache. Nous croyons que si quelques sociétés emploient leurs fonds de manière à amener les plus grands résultats, un bien plus grand nombre n'utilisent qu'à demi l'octroi fait par le Gouvernement en leur faveur. Le défaut de connaissances suffisantes est croyons-nous, la cause principale du mal dont nous nous plaignons. Aussi applaudirions-nous des deux mains à l'initiative de

la Chambre d'Agriculture, le jour où elle prendra la responsabilité d'indiquer aux sociétés les mesures qu'elle devront adopter pour promouvoir le plus efficacement possible les intérêts agricoles de chaque localité. Jusqu'ici les sociétés ont été laissées entièrement à leur initiative individuelle, nous croyons que la Chambre d'Agriculture devrait rédiger un programme strictement obligatoire pour chaque société.

RAFFORT DES OPERATIONS DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE POUR L'ENCOURAGEMENT DE LA CULTURE DU LIN ET DU CHANVRE.

Monsieur le Directeur de la Revue Agricole,—

Vos lecteurs ont sans doute appris que la Société d'Agriculture du Comté de Jacques Cartier s'est constituée, au commencement de l'année 1862, en société centrale d'encouragement de la culture du Lin et du Chanvre dans son district. Pour atteindre ce but il fut nommé un sous-comité, composé de MM. Robillard de Ste. Anne, Urgel Valois de Pointe-Claire et moi-même. Ayant été élu président de ce comité, je crois de mon devoir de soumettre aux agriculteurs de la province, un résumé des faits qui se sont présentés devant nous depuis la création de notre société. J'adopte ce moyen comme le plus pratique de répondre aux nombreuses questions qui nous sont faites sur la culture spéciale, la préparation et la valeur du Lin et du Chanvre. Ce sont là autant de questions très-importantes dont nous ne pouvons avoir qu'une connaissance très-imparfaite, en raison du peu de temps que le pays leur a consacré jusqu'à ce jour.

Peu de temps après sa création, la société centrale obtint de la Chambre d'Agriculture la somme de \$700 pour importation de graine de semence du continent Européen. La maison Lyman, Clare & Co. nous importa une certaine quantité de graine de Lin dite Riga. Cette semence n'était pas pure, elle contenait une quantité considérable de graine étrangère produisant une plante assez semblable au Lin mais sans fibre. La graine récoltée se trouva ainsi mêlée de petites graines étrangères qui en diminuèrent considérablement la valeur sur le marché. Mais ce qui fut pis encore, c'est que le minot de graine fut payé \$6. Ce prix énorme étouffa presque nos projets à leur naissance. En effet, combien y a-t-il de cultivateurs disposés à payer \$12 la semence d'un arpent de Lin? La société n'avait d'autre alternative que celle de renoncer à son but ou de faire l'acquisition de cette graine pour la revendre à prix réduit. Ce moyen joint à des encouragements offerts aux cultivateurs des plus beaux champs de lin, d'un quart d'arpent en superficie au moins, a donné des résultats très-satisfaisants. Un grand nombre de Canadiens-Français tentèrent des essais très-heureux, ainsi qu'il a été constaté dans le rapport de M. Gamble, inséré dans le numéro d'octobre 1862 de la "Revue Agricole". La Chambre d'Agriculture du Bas-Canada a confié à la société le soin d'une machine à brayer, importée d'Angleterre par ordre du gouvernement. Cette machine a donné un excellent travail avec une force motrice peu considérable transmise par un manège ordinaire à plan incliné mobile

construit pour deux petits chevaux. Je vous envoie des échantillons de filasse préparée par cette machine. L'échantillon de filasse de chanvre montre que les fibres ont été complètement dépouillées de chenovotte sans que les brins aient été cassés, bien que les tiges fussent présentées à l'action de la brayouse dans toute leur longueur. On a ainsi préparé 10 livres de filasse par heure de travail, et l'échantillon que je vous envoie donne une idée très-exacte de la perfection de l'opération. Nous avons également brayé du lin et après un travail de deux heures bien employés, nous avons terminé un lot de lin, préalablement soumis à un bon rouissage, et produit dans le comté des Deux-Montagnes, qui nous a donné 28 livres de filasse d'excellente qualité, ainsi que vous pourrez en juger par l'échantillon No. 1 que je vous envoie. Cette récolte sur 60 perches de terre ou six-dixièmes d'arpent donna un produit total de 184 livres de fibre, dont 92 livres prêtes pour le métier, la balance étant de l'étouppe, plus 9 minots de graine. La semence employée était de la graine de lin du pays, mais le produit très-antisaisissant ne reçut pas les manipulations convenables. Le battage ne se fit qu'à près le rouissage et chaque coup de fléau non seulement brisait les tiges dans le tiers de leur longueur mais encore les enchevêtrait entre elles, de manière à rendre le brayage très-difficile et à augmenter la proportion d'étouppe. L'autre échantillon a été produit sur non exploitation. Le semis fait, avec de la graine importée, le 19 mai, donna une magnifique récolte la première semaine de Septembre. Le battage s'opéra en frappant les tiges dans une large boîte, de manière à ne pas briser les fibres et à ne pas les mêler entre elles. Mis en bottes de 10 pouces de diamètre, le lin fut ensuite immergé dans un étang d'eau douce et claire pendant cinq jours, puis étendu sur l'herbe jusqu'à dessiccation complète et enfin emmagasiné. Ce lin donna une moins grande proportion d'étouppe et un brin plus long que celui qui avait subi le rouissage sur champ.

Le chanvre a été cultivé sur le même champ que le lin, la semence obtenue des Etats-Unis fut payée chez Mr. Lyman, Clare & Cie. \$2.80 cents le minot. Le semis à raison de deux minots par arpent s'est fait le même jour que celui du lin. La récolte et le rouissage se sont faits absolument en même temps. La même eau a été employée, en un mot, les façons données aux deux récoltes ont été les mêmes en tous points, le sarclage excepté, qui n'est pas nécessaire au chanvre, si le semis est suffisamment épais et si le sol a été bien nettoyé de mauvaises herbes préalablement. De fait on pourrait recommander le chanvre comme plante étouffante, s'il n'infestait le sol de ses propres graines. A l'époque de la récolte, les plantes mâles étaient en pleine floraison; les plantes femelles commençaient justement à fleurir. L'échantillon que je vous envoie forme partie du produit.

Je ne suis pas en position d'établir des aujourd'hui les profits que peut donner la culture des plantes textiles au cultivateur canadien, non plus que d'établir laquelle de ces deux plantes peut donner les meilleurs résultats. Ces questions dépendent du prix de vente sur

le marché. Aussi me contenterais-je de soumettre à la considération des cultivateurs les faits qui sont à ma connaissance, en leur laissant le soin de déterminer par eux-mêmes ce que peuvent être les profits.

J'ai déjà mentionné que notre société avait offert des prix aux champs de lin les mieux cultivés. Huit furent accordés, le premier pour un champ ayant reçu un demi-minot de graine importé, et qui donna six minots de graine. Une partie de ce champ avait été récoltée avant la formation de la graine. Le second prix fut accordé à un champ ensemencé avec un demi-minot de graine importée et couvrant une superficie de 33 perches ou deux tiers-d'arpent. Le produit en graine s'est élevé à 6 minots, dont 6½ furent vendus \$2 le minot. Le demi-minot restant valant à peu près moitié prix.

Permettez-moi de vous dire, Monsieur le Rédacteur, qu'après avoir visité tous les champs ayant mérité des prix, pendant que les récoltes étaient sur pied, je suis persuadé qu'il n'y avait pas une différence de deux minots sur le produit en graine par arpent. Pour le produit en lin il a dû varier de 300 à 400 livres. Plus tard je serai en mesure de donner des chiffres plus exacts.

Je n'hésite pas à dire que la culture des plantes textiles peut donner des profits considérables aux cultivateurs canadiens, notre sol et notre climat se prêtant bien aux exigences de ces plantes. Je ne vois pas pourquoi nous comptierions sur les Etats Confédérés pour nous fournir la matière première d'une foule d'articles manufacturés, qui ne pourraient que gagner beaucoup par une substitution du lin, produit par nous-mêmes, au coton importé à grand frais de l'étranger.

Tels sont, Monsieur le Rédacteur, les quelques faits que je désire soumettre à la considération des lecteurs de la "Revue Agricole." Les échantillons que je vous envoie trouveront, j'espère, une place au Dépôt Agricole Provincial, où ils pourront attirer l'attention de vos nombreux visiteurs et engager les cultivateurs du pays à entreprendre sur une grande échelle la culture des plantes textiles.

Agréé, etc., etc.,

WILLIAM BOA.

St. Laurent, Comté de Jacques Cartier.
Traduit de l'Anglais.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE CHATEAUGUAY.

Les Canadiens-Français du comté de Châteauguay se sont signalés depuis quelques années, par les progrès tout-à-fait surprenants qu'ils ont faits dans l'agriculture. Dans les différents concours, parties de labour, expositions des produits, ils ont fait voir qu'ils prenaient largement leur part parmi ceux d'origine étrangère. Composant la grande majorité du comté, ils étaient cependant tenus en échec par la Société d'Agriculture, qui se trouvait sous la direction des Ecossais résidant dans le haut du comté, depuis la séparation du comté de Châteauguay d'avec celui de Huntingdon. Les présidents et autres officiers de la Société étaient invariablement choisis parmi ceux de cette race, dont ils ne comprenaient pas la langue, et dont ils pouvaient rarement obtenir justice. Dans cet état de choses, plutôt que

d'en venir à des luttes de races, ils pétitionneront à la Chambre d'Agriculture, pour obtenir une division du comté. Ils demanderaient la formation de deux Sociétés, dont l'une serait exclusivement Canadienne-Française. Leur requête ne fut pas agréée. Ils prirent alors la résolution de s'unir davantage entre eux, d'augmenter le nombre des membres de la Société, et de prendre enfin la direction des affaires de cette Association. Comme il disait fort bien dernièrement M. DeCazes, les Canadiens-Français sont un peu lents, et préfèrent souffrir plutôt dans les commencements que de recourir à une agitation qui leur répugne; mais une fois poussés à bout, ils ont leurs jours de rétribution, et il ne fait pas bon alors de s'opposer injustement à eux.

Comme ils avaient remarqué que l'indifférence et le manque d'organisation leur avaient toujours été funestes, ils prirent leurs mesures afin de s'entendre et de remporter une victoire plus facile.

Ainsi, les paroisses de Ste. Martine, St Urbain, Ste. Philomène et Châteauaugay s'organisaient pour l'élection qui eut à Ste. Martine. Le résultat de leurs démarches et de leur entente fut la nomination d'un Canadien-Français pour président de la Société. Le Dr. Laberge, de Ste. Philomène, fut élu par une majorité de 15 voix qu'il obtint sur son concurrent, M. George Washington Baker.

Le premier point gagné, les Canadiens-Français ne démentirent point la générosité proverbiale de leur race, en accordant de suite la vice-présidence à M. George Cross, de Durham. Les autres directeurs furent presque tous choisis parmi les Canadiens-Français. Je vous fais part de ces petits détails, parce que votre journal a déjà ouvert ses colonnes à ces mêmes Canadiens-Français, quand ils étaient blessés dans leur honneur et leur droit. Il était donc juste qu'après avoir informé le public de leurs mécomptes, il le rende témoin de leur succès.

Une autre raison m'engage de plus à vous transmettre cette nouvelle. La voici: Cette leçon d'entente et d'union entre des compatriotes opprimés, et qui revendiquent leurs droits par la force de la loi, sans violences sans passions, pourrait peut-être servir à d'autres. Ils pourront voir dans le résultat de l'assemblée du 15 janvier, tenue à Ste. Martine, que l'union fait la force. UN CANADIEN-FRANÇAIS.

VENTE CONSIDÉRABLE DE REPRODUCTEURS

On verra par nos colonnes d'annonces que l'Honorable P. U. Archambault, de l'Assomption désire vendre son fameux étalon, exposé au dernier concours provincial de Sherbrooke, où il a obtenu le second prix, dans la classe des chevaux de trait pesant. En 1858 ou 1857 le premier prix lui a été décerné à l'exposition provinciale de Montréal. Il conviendrait bien à une Société d'Agriculture qui voudrait se procurer un bel étalon, surtout à une Société du District de Québec, où la race dite Clydesdale, à laquelle il appartient, n'a pas encore été introduite. Il descend du premier étalon importé par monsieur John Dods et d'une bonne jument de race Canadienne. Il est conséquemment demi sang Clydesdale-Canadien. Sa conformation est excellente, et sa couleur baie

brun. Il est propre à tous les genres d'ouvrage, et pèse environ 1600 lbs. On peut aisément prouver qu'il est très-bon reproducteur. Les conditions de vente seront très-faciles, surtout en faveur d'une Société d'Agriculture, qui désirerait en faire l'acquisition. Pour ne pas priver cette Société de l'usage de ses fonds pour ses fins ordinaires, on lui accorderait deux années de délai. La moitié du prix serait payée au 1^{er} Mars 1864, et l'autre moitié au 1^{er} Mars l'année suivante sans intérêt. Par ce moyen le cheval pourrait se payer par lui-même, sans que la Société eût à déboursier un seul denier. Elle devrait même y faire un bénéfice, car il devrait rapporter au moins \$400, annuellement pour la monte. C'est là une belle occasion pour toute Société qui désire faire l'achat d'un étalon de première classe, vu qu'elle peut le faire, sans détourner pour cette fin un seul de ses deniers. Quant au prix il sera comparativement bas, l'on devra en référer à l'Hon. P. U. Archambault, L'Assomption.

Monsieur Dawes de Lachine annonce également la vente d'un nombre considérable d'animaux de choix, au nombre desquels se trouvent un étalon de trois ans et plusieurs reproducteurs de Race Ayrshire. Nous ne doutons pas que Mr. Dawes ne fasse aux Sociétés d'Agriculture des conditions très-avantageuses, et nous les engageons à ne pas laisser échapper cette heureuse occasion de se procurer au plus bas prix possible. Nous nous ferons un plaisir d'agir pour les sociétés dont l'éloignement serait une objection à assister à cette vente.

LE DEPOT AGRICOLE PROVINCIAL.

La Chambre d'Agriculture du Bas-Canada n'étant pas disposée à nous fournir plus longtemps, le local destiné à contenir nos collections, nous avons dû transporter notre Dépôt à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, où nous avons rencontré la généreuse hospitalité de l'Honorable Surintendant de l'Instruction Publique. Nos cultivateurs désireux de visiter nos collections, en même temps que de nous charger de leurs achats voudront bien à l'avenir s'adresser à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, Rue Notre Dame, où tous les renseignements désirables leur seront donnés. Monsieur le Surintendant de l'Instruction Publique en mettant ces collections sans cesse sous les yeux des nombreux élèves de l'Ecole Normale va rendre à la cause de l'Enseignement Agricole un service signalé. Il ne faut pas oublier que le très-grand nombre de ces élèves sont destinés à embrasser la carrière difficile de l'enseignement dans nos campagnes et qu'ils peuvent jouer un bien grand rôle dans le développement prochain de notre industrie agricole, en répandant autour d'eux les saines notions théoriques et pratiques de l'Agriculture améliorante. Il ne faut pas oublier non plus qu'un cours d'enseignement agricole est donné à ces élèves et que ces collections offriront au professeur de nombreux exemples d'application, lorsqu'il traitera des avantages attachés à l'emploi des instruments aratoires perfectionnés. Aussi Monsieur le Surintendant a-t-il mérité de nouveaux titres de nos populations rurales pour avoir ajouté un élément de plus au développement des connaissances agricoles.

TRAVAUX DE LA FERME.

LA FABRICATION DU SUCRE D'ÉRABLE.



la fin de mars commence la fabrication du sucre d'érable, dont l'importance grandit tous les jours avec l'augmentation de notre population et la destruction de nos forêts. Le produit s'élève annuellement à 70,000 000 de livres et nul doute que cette quantité ne pût être facilement doublée avec un meilleur système de fabrication et une exploitation plus étendue. Nous devons dire de suite que dans quelques comtés le succès obtenu laisse bien peu à désirer. L'outillage a été considérablement perfectionné ainsi que le procédé de fabrication. Mais cette amélioration si louable, ne s'est produite que dans un petit nombre de comtés et pour cette raison nous croyons devoir donner ici les méthodes les plus recommandables, au moment où va commencer la fabrication, de manière à permettre à tous nos agriculteurs de se pourvoir de suite de tout l'outillage indispensable à une bonne fabrication.

L'érablière.—Avant tout il faut apporter le plus grand soin à l'entretien des érables, en enlevant ceux qui seraient attaqués de chançres, mal conformés, ou trop près les uns des autres et se nuiraient mutuellement, tout en rendant la circulation difficile. Toutes les jeunes pucelles superflues doivent être rigoureusement coupées ou arrachées ainsi que les arbres d'essences différentes. Cet entretien de l'érablière est de rigueur pour tous les cultivateurs qui obtiennent les plus beaux résultats. Nous avons eu occasion de visiter celle de M. Hilaire Girard, de Varennes, et les dispositions intelligentes adoptées pour sa sucrerie nous ont frappé par leur originalité et leur à propos. Chaque érable se trouve à peu près à distance égale et est complètement élaguée jusqu'à la hauteur de 8 pieds, où commencent les premières branches, en sorte qu'il est facile de se rendre dans toutes les directions pour la collection de la sève. Au milieu de la sucrerie et sur toute sa largeur se trouve un plateau élevé de 20 pieds à peu près dont la montée brusque et la descente causaient mille accidents, se terminant toujours par la chute du porteur d'eau d'érable et par des pertes de sève considérables. Mr. Girard a parfaitement obvié à cette difficulté en plaçant un tonneau au haut

de la côte et un autre au bas, mis en communication avec le premier par un petit tuyau en plomb d'un demi pouce de diamètre, qui se charge de descendre toute la sève recueillie sur le plateau avec beaucoup moins de travail et de temps. Nous croyons que cette disposition pourrait être adoptée également pour mettre en communication les différentes parties d'une sucrerie avec la cabane où s'opère la fabrication. Même sur un terrain planche en élevant de deux pieds les tonneaux les plus éloignés on obtiendrait un transport facile à plusieurs arpents. Et si on se rappelle que le transport de la sève est presque tout le travail de la fabrication du sucre d'érable, on comprendra l'importance de cette disposition.

Chaudières.—Les auges en bois ont plusieurs inconvénients qui les ont fait abandonner pour les chaudières. Les auges donnent un mauvais goût à l'eau d'érable, facilitent son évaporation par le moindre vent et reçoivent toutes les feuilles qui tombent de l'arbre. Ces auges sont de plus en plus mauvaises à mesure qu'elles vieillissent lorsqu'elles ne sont pas écartées. La fabrication des chaudières de fer blanc est très-facile et peu se faire par les cultivateurs eux-mêmes pendant le mois qui commence. C'est ainsi que M. Girard s'est pourvu de 1200 chaudières pour sa sucrerie. Elles sont de différentes grandeurs selon la grosseur de l'arbre, en sorte qu'il est facile de les empacter les unes dans les autres. Ces chaudières lui reviennent en moyenne à 5 cents tout compris. Elles sont longues et étroites pour éviter les défauts que nous avons signalés pour les auges et sont fixées à l'arbre par un clou.

Goutières.—Elles se font généralement en bois mais nous recommanderions de les faire en fer blanc. On peut employer à cela les retailles des chaudières, coupées 3 ou 4 pouces de longueur et un pouce et demi de largeur à un bout et un pouce à l'autre. Le bout le plus large est affilé sur la meule puis façonné en forme de gouge au moyen d'un maillet et de deux bois durs dont l'un est creusé en gouttière et l'autre arrondi, de manière à s'ajuster ; ces gouttières sont enfoncées dans l'écorce au marteau.

Charroi de l'eau d'érable.—Il se fait avec une voiture et un tonneau traînés à bras ou par un cheval. Le charroi à bras est trop fatigant et trop long et si la sucrerie est bien entretenue et nette de toutes brossailles un traîneau étroit pourra facilement circuler dans toutes les directions. Près de la cabane à sucre est un immense tonneau servant de réservoir et muni d'un robinet garni d'un petit tuyau débouchant dans les chaudrons à évaporer de manière à les entretenir continuellement par un petit courant de sève.

Appareils à évaporation.—Généralement on emploie des chaudrons soit en fonte soit en cuivre. Le fer noircit le sucre et doit être faïencé pour donner un bon résultat ; les chaudières en cuivre doivent également être

étamées. Les chaudrons sont placés au milieu de la cabane et dans ces circonstances il faut beaucoup de bois pour obtenir l'ébullition. Il serait plus économique d'employer quelques briques, même à sec, à construire une espèce de canal recouvert par trois chaudrons. Le premier recevrait le plus gros feu et le reste de la chaleur serait utilisée au profit des deux autres avant d'arriver à la cheminée ou au tuyau destiné à donner du tirage à cette espèce de fourneau et à donner un passage à la fumée. La conduite de ces trois chaudrons demande une attention toute particulière. L'eau d'érable est d'abord versée du réservoir dans le premier chaudron placé près de la cheminée et le plus éloigné du foyer. Ce chaudron est le plus grand et doit être continuellement rempli. Il reçoit un peu de chaux puis on enlève les écumes à mesure qu'elles se présentent à la surface. Après que la écume a été quelque peu concentrée, elle est versée dans le second chaudron, dont les écumes sont jetées dans le premier. Arrivée à une consistance sirupeuse l'eau d'érable est enfin transvasée dans le dernier chaudron après avoir passé à travers des sacs de flanelle placés au-dessus. Les tissus de laine, s'ils sont neufs, devront être ébouillantés à plusieurs reprises, lavés et séchés à l'air libre, autrement ils communiqueront au sucre une saveur très-désagréable. Là le sirop est amené à une concentration convenable pour la cristallisation.

Aux Etats-Unis on emploie avec succès, pour évaporer l'eau d'érable, de grands "bacs," faits avec une feuille de tôle de huit pieds sur quatre clouée sur deux montants, formant côtés, en madriers de 8 pieds de longueur sur six pouces de hauteur et arrondis à leurs extrémités. Ce "bac" forme le dessus d'un fourneau bâti en mortier et de trois pieds de largeur seulement, de manière à laisser six pouces de chaque côté pour appuyer le "bac." A un bout du fourneau est un tuyau servant de cheminée, donnant un tirage suffisant, à l'autre bout est le foyer. A un coin du "bac" se trouve un robinet pour laisser couler le sirop dans le chaudron où se fait le sucre. Avec cet arrangement l'évaporation marche avec une vitesse étonnante et avec une grande économie de combustible, nous le recommandons tout particulièrement à nos cultivateurs, vu qu'il donne de magnifiques résultats chez nos voisins.

Fin de la Campagne.—Laver avec soin tout l'outillage et le mettre en sûreté; mettre les gouttières et les clous de côté, non seulement afin qu'ils servent l'année suivante mais encore pour que l'arbre après l'abatage n'ébrèche pas les haches ou les scies.

COUPE DES BOIS.

La coupe des bois de construction doit se faire en grande partie dans le mois de Mars pour leur donner toute la valeur dont ils sont susceptibles. C'est un fait auquel on ne fait pas assez attention généralement et nous croyons utile de mettre ici en regard quelques remarques sur cette importante question.

Est-il indifférent de couper à une époque quelconque, les bois destinés à être employés dans l'industrie? N'y a-t-il pas des moments qui doivent être préférés, si l'on veut assurer à

ces bois toutes les conditions de durée, de solidité, qu'ils peuvent réaliser?

Nous ne voulons pas parler aujourd'hui de certaines idées répandues parmi les personnes, qui s'occupent de l'abatage des bois, et qui attribuent à l'âge de la lune une influence très-grande sur les propriétés des bois coupés dans telle ou telle phase. Nous nous contenterons de signaler les résultats d'expériences récentes destinés à montrer qu'il n'est pas indifférent, pour la solidité, la densité et la porosité des bois, de les couper avant l'hiver, c'est-à-dire au commencement de décembre, ou bien après l'hiver, c'est-à-dire au mois de mars.

Citons d'abord les expériences faites pour déterminer les variations de la résistance des bois, suivant l'époque à laquelle ils avaient été abattus.

On a choisi quatre pins de même âge, également sains, qui avaient crû dans les mêmes conditions, sur le même sol. L'un a été coupé à la fin de décembre, le second à la fin de janvier, le troisième à la fin de février, et le quatrième à la fin de mars. Ces quatre arbres ont été équarris de la même manière; on a formé des poutres de même longueur et de même section, et on les a fait sécher dans les mêmes conditions.

On a déterminé leur résistance à la flexion en les plaçant sur des supports et en les chargeant de poids au milieu.

La résistance de la première poutre, de cello formée avec l'arbre abattu à la fin de décembre, étant représentée par 100, celle de la seconde fut égale à 88, et on trouva pour la troisième 80, et pour la quatrième 62.

Ainsi, la résistance a été maxima pour l'arbre abattu à la fin de décembre, elle a diminué pour ceux qui ont été coupés depuis ce moment jusqu'au mois de mars.

On a obtenu des résultats entièrement semblables pour la durée et la solidité de pieux formés avec des tiges coupées les uns fin décembre, les autres à la fin de mars. Les premiers étaient encore parfaitement sains après seize ans, les seconds se sont brisés au moindre effort après trois ou quatre ans. Tous avaient été enfoncés dans le même terrain et dans les mêmes conditions.

Dans une autre expérience les pieux coupés à la fin de mars étaient pourris après huit ans, tandis que ceux coupés à la fin de décembre présentaient encore du bois très-dur après seize ans.

Une autre série d'expériences a porté sur l'influence que la saison d'abatage exerce sur la capacité et la porosité des bois.

Quatre chênes ont été choisis aussi semblables que possible et placés dans les mêmes conditions. Ils ont été coupés le premier fin décembre, et les autres successivement à la fin des mois de janvier, février et mars. De chacun on a pris, à la même hauteur au-dessus du sol, un disque de même épaisseur, et on en a fait le fond de vases de même forme, et de même dimension; le tour de ces vases était formé par une feuille de tôle: puis on les a remplis d'eau à la même hauteur.

Le fond formé avec l'arbre coupé en décembre n'a pas laissé passer l'eau, tandis que les autres étaient plus ou moins perméables. Celui

du mois de janvier laissait passer l'eau après qua ante-huit heures, celui de février coulait avant la fin du second jour, et celui de la fin de mars laissait déjà suinter le liquide après deux heures.

Les résultats, sous ce rapport, concordent donc complètement avec ceux fournis par la résistance et la durée.

Pour confirmer ces premiers résultats, on a fait abattre, à la fin de décembre et à la fin de janvier, deux chènes choisis semblables et placés dans les mêmes conditions, puis on a pris dans chacun d'eux du bois pour confectionner des douves. On en a fait des tonneaux à trois hectolitres : on les a fait abreuver de la même manière, puis on les a remplis à la même époque et avec le même vin.

Le tonneau fait avec le bois coupé en décembre avait perdu, après un an, 14 centilitres, tandis que l'autre avait perdu 7 litres 2 décilitres.

Ces expériences sont toutes très-concluantes, et elles présentent dans l'ensemble de leurs résultats une concordance parfaite.

Elles nous montrent que les bois coupés en décembre présentent une solidité, une durée, une capacité beaucoup plus grandes que les bois semblables coupés après l'hiver, au mois de mars, et on voit de plus que les qualités de ces bois diminuent progressivement du mois de décembre au mois de mars.

Nous recommandons ces intéressants résultats aux personnes chargées de faire préparer les bois employés par l'industrie, et on comprendra sans peine combien cette observation est importante dans la viticulture pour la préparation des échelas, et dans l'œnologie pour la confection des tonneaux et des cuves.

TRAVAUX DU MOIS.

La ferme se réveille de son long repos pour commencer les travaux des semailles. Déjà le soleil a fait disparaître, sous ses rayons ardents quelque chose de l'épaisse couche de neige et de glace dont se couvrent nos champs frissonneux, pendant les froids intenses de l'hiver. Aujourd'hui l'épais manteau, après avoir protégé nos prairies, se fond et va grossir nos rivières de ses eaux, en murmurant sur tout son parcours le chant du travail. Ces mille voix, sous la neige muette, résonnent agréablement à l'oreille du cultivateur, comme les joyeux précurseurs du printemps. Heureux celui qui dès l'automne aura labouré profondément les champs destinés aux cultures sarclées, il verra avec plaisir son sol parfaitement ameubli et prêt à recevoir les façons des semis. Aussitôt que la terre se sera séchée, il faudra le plus tôt possible lui confier les grains de la semence, pour assurer une bonne récolte, car dit le proverbe: "*semaille hâtive, récolte productive.*" Sur les sols argileux pourtant il faudrait se garder de trop d'empressement dans les labours du printemps. Lorsque la bande se lisse sous le versoir (oreille), le soleil en la desséchant lui donne une dureté que la herse n'attaquera qu'avec peine. Il faut alors savoir attendre le moment où la terre est "*mouette,*" c'est-à-dire ni trop humide ni trop sèche. A l'automne les labours se font à peu près en tout temps, parce que les gelées de l'hiver se chargent de la pul-

vérisation de la couche arable, mais au printemps il faut mettre le plus grand soin, sur les terres argileuses, de ne donner au sol les façons qu'il exige, qu'à l'époque où son état d'humidité le permet.

Labours.

Si, en principe, il est recommandable de labourer profondément, de manière à assurer aux racines des plantes la plus grande extension possible, il faut bien se garder aussi, dans certaines circonstances exceptionnelles, d'user de ce moyen d'amélioration, qui, employé sans discernement, expose l'agriculteur aux revers les plus éclatants. Chaque fois que le sol est profond et uniformément bon, comme dans le cas des terres d'alluvion riches, il est certain que chaque pouce donné à la profondeur du labour, ajoute au sol actif une somme de principes fertilisants équivalant à une fumure complète. Toutefois, même dans ces circonstances l'époque du labour est de la plus haute importance.

Ainsi, pour un sol argileux, un labour profond donné au printemps pour la première fois, amènera à la surface une couche de glaise, difficile à pulvériser et réclamant l'action des agents atmosphériques, avant de donner à la végétation les éléments de fertilité qu'elle contient. Or, un semis de grains fait dans ces circonstances amènerait certainement de mauvais résultats. La jeune plante, se trouvant entourée d'une terre compacte et mal pulvérisée, végètera difficilement pendant les premiers jouts de son existence, et le succès de la récolte sera compromis, tandis que la même argile, avec un labour d'automne à une égale profondeur, sera parfaitement pulvérisée au printemps et offrira un excellent lit de semence. Aussi, bien que nous recommandions de labourer à toute la profondeur de la couche arable, nous ne pouvons conseiller une augmentation de profondeur pour les labours de printemps, au moins dans le cas des terres argileuses. Et nous avons supposé que le sol était également riche à plusieurs pouces au-dessous de la couche arable. Dans le cas contraire, il ne faudrait approfondir qu'autant qu'on pourrait améliorer par des fumures abondantes le nouveau sol, amené à la surface par les derniers labours.

Semis.

Le sol profondément ameubli doit recevoir les semailles le plus tôt possible, afin que le grain trouve dans la terre qui la recouvre l'humidité nécessaire à la germination. C'est dans la vie des plantes une époque très-critique et le cultivateur ne saurait lui donner trop d'attention. Dans les terres de sable surtout, si promptes à se dessécher, il est de la plus haute importance que les jeunes récoltes atteignent une certaine vigueur, et se protègent même contre la sécheresse, par leur propre couvert, avant que les rayons trop ardents du soleil ne dépouillent le sol de l'humidité indispensable à une pousse vigoureuse et à une végétation normale. Le mal, quoique moins grand sur les terres argileuses, est cause de beaucoup de malheurs. Ici c'est une croûte épaisse qui se forme à la surface et dont la puissante étreinte, arrête bientôt toute circulation entre la racine et la faible tige. A cela il faut ajouter les fendillements

des terres de glaise, qui déchirent le chevelu des racines et les exposent à la dessiccation de l'air libre. Tous ces défauts de terres compactes peuvent être atténués en grande partie par l'époque des semailles, et la quantité de semence employée par arpent. En général le cultivateur ménage trop la semence, et ce fait est dû à un préjugé, enraciné presque dans tous les pays du monde. Le cultivateur routinier qui ne raisonne pas ses opérations se dit : « Ma terre est pauvre et fatiguée, elle ne peut porter que peu de grain, il faut donc peu de semence. » Un instant de réflexion lui prouverait tout le contraire. Du moment que le sol se trouve dans de mauvaises conditions, les plantes ne végètent que difficilement, et il n'y a guère que les plus robustes qui résistent aux obstacles qui s'opposent à la germination et plus tard à la maturité. Il faut donc semer épais, de manière à assurer une récolte quelconque, malgré la perte d'un grand nombre de plantes, trop faibles pour ne pas succomber. Sur un terrain riche au contraire, chaque grain se trouvant dans d'excellentes conditions, donne plusieurs tiges et plusieurs épis, en sorte qu'une semence claire suffit amplement à couvrir le champ d'une abondante moisson.

Mais en général, pour les terres riches comme pour les terres pauvres, nos cultivateurs ont le défaut de semer trop clair. Un des plus grands ennemis de nos récoltes céréales se trouve dans la multiplicité des mauvaises herbes, qui empestent nos champs. Et le plus puissant moyen de les combattre, c'est de les étouffer par un épais semis, fait le plus tôt possible au printemps, avant qu'elles n'aient eu le temps de se développer. Du moment qu'un champ de grain est bien pris, les mauvaises herbes restent petites et meurent sous l'épais couvert qui les étouffe. De plus les défauts que nous avons reprochés aux argiles et aux sables, exposés au soleil de Juin, se trouvent également corrigés par un semis épais, dont le résultat est d'abriter le sol contre les effets désastreux de la sécheresse. Aussi, pour toutes ces raisons, est-il important de semer dru et de bonne heure.

Le choix des semences est trop bien compris aujourd'hui pour que nous devions insister sur le triage nécessaire et sur le changement de graine, du sud avec le nord et du nord avec le sud, des terres argileuses avec les terres sableuses, et ainsi de suite. Ces faits sont aujourd'hui universellement connus comme donnant d'excellents résultats.

Aussitôt que la semence est confiée au sol le cultivateur doit porter toute son attention à l'égouttement des pièces de terre. Nos argiles exigent beaucoup de travail pour être irréprochables sous ce rapport et nous croyons qu'il serait possible de simplifier les travaux d'égouttement, avec un peu plus de méthode. D'abord les labours devraient se faire autant que possible dans le sens de la plus grande pente et se terminer par un ceintre, à chaque extrémité du champ, dont les raies serviraient de rigoles pour toutes les autres raies de la pièce. Généralement cette disposition suffit si le labour est bien fait, les planches arrondies et les raies bien nettoyées par la charrue après le hersage. Sans doute il est des cas où l'inégalité du terrain force à faire des saignées au milieu d'une

pièce; il faut alors passer la charrue et terminer la rigole à la pelle. Mais nous avons vu trop souvent des champs d'une pente égale, qui auraient facilement pu s'égoutter par la raie du ceintre, complètement inondés parce que le ceintre avait été labouré en refendant, de sorte que toutes les raies des planches étaient bouchées à leur extrémité par le refendage du ceintre. Il est vrai qu'à dix pas du ceintre il y avait une rigole chargée depuis les temps antiques d'égoutter la pièce; mais comme il est facile de le comprendre, cette rigole ne pouvait avoir d'effet sur la partie de la pièce placée plus bas qu'elle, et de plus sa forme tortueuse lui otait généralement toute possibilité d'égoutter les eaux surabondantes. C'est ainsi que trop souvent le cultivateur, tout en se dormant beaucoup de mal, n'obtient que de biens pauvres résultats, parce qu'il croit trop à ses bras et pas assez à son intelligence.

Plantes sarclées.

Leur importance comme base de tout système de culture améliorante, est aujourd'hui comprise par un grand nombre de nos agriculteurs les plus distingués et nous n'insisterons pas sur leur adoption. Il est impossible de tenter l'amélioration de notre bétail sans la production des plantes racines, destinées à fournir une alimentation saine et abondante, pendant la période de stabulation de nos longs hivers. L'amélioration correspondante du sol est encore bien plus sensible, pour tous ceux qui en ont fait l'expérience et nous sommes heureux de constater que le nombre en augmente tous les jours.

Sous les circonstances actuelles du pays, nous attirerons l'attention de tous les agriculteurs sur la culture de la carotte, comme bien adoptée à notre sol et à notre climat.

La carotte a moins d'ennemis que toutes les autres plantes. Les meilleures espèces pour la culture en grand sont la carotte rouge d'Altringham et la grande blanche de Belgique.

Comme aliment pour les animaux, elle peut se trouver meilleure que l'Altringham : la graine germe plus vite, la plante croît plus promptement et produit une plus forte récolte. Elle réussira mieux sur un sol peu profond, attendu que la racine s'élève considérablement hors de terre. Sur un sol humide et moussueux, plusieurs des racines se sont élevées à dix ou douze pouces au-dessus de la surface. Elles se gardent mieux aussi durant l'hiver. La meilleure manière de cultiver la carotte est la suivante :

La terre fumée l'automne, doit être labourée au moins deux fois le printemps, les deux labours devant se croiser et être aussi profonds que possible; on doit ensuite la herser jusqu'à ce qu'elle soit bien préparée. On fait ensuite à la charrue, des sillons espacés de deux pieds à deux pieds trois pouces, en ayant soin de relever la terre entre ces sillons autant que possible: on passe le rouleau sur le labour, puis on ouvre avec le coin d'une houe (pioche) un petit sillon sur le sommet des rangs; déposez la graine et passez de nouveau le rouleau: cette dernière opération suffit pour couvrir la semence. Quand on peut se procurer un semoir à brouette, cela simplifie de beaucoup le travail. Le rouleau dont on vient de parler

est essentiel pour la culture des plantes bulbeuses (légumes) qui viennent de petites semences, mais aussi il est à la portée de tous les cultivateurs. Un billot de pin de vingt pouces de diamètre et de cinq pieds de long, avec des timons fixés à ses extrémités, voilà le rouleau.

La graine de carotte (et on peut en dire autant des autres graines), doit être trempée dans l'eau de pluie ou de l'eau douce, et y demeurer jusqu'à ce qu'elle soit prête à germer, ensuite on la roule dans de la chaux vive jusqu'à ce qu'elle soit assez sèche pour que les grains n'adhèrent point les uns aux autres. Quand on n'a pas de chaux, on peut se servir de cendre de bois. Une livre de graine, si elle est bonne, et on en doit faire l'épreuve avant de la semer, peut suffire pour un arpent de terre.

Par ce moyen, la jeune plante poussera avant les mauvaises herbes, en sorte qu'il sera facile de distinguer les rangs de la carotte avant que les mauvaises herbes apparaissent.

Ceci rend le nettoyage comparativement plus facile puisqu'il peut se faire, (excepté l'éclaircissement) avec la houe à cheval. Cette houe est un instrument que tout cultivateur doit avoir, et qui est extrêmement simple dans sa construction ; elle est composée de trois montants en bois réunis à leur extrémité antérieure, et espacés en arrière en proportion de la largeur des rangs que l'on veut nettoyer. Cet instrument peut être tiré par un cheval bien facilement, et, armé de *manchons* comme une charrue, mais plus légers, un homme ou un jeune garçon peut la diriger de façon à ne pas toucher aux rangs de carottes, tout en soulevant la terre à une plus ou moins grande profondeur, à volonté. Dès que les mauvaises herbes font leur apparition, on promène cette herse de manière à amener la terre aussi près que possible des jeunes pousses sans les toucher ni les couvrir. Ce procédé tiendra toujours les pousses dans un état de propreté satisfaisante jusqu'au temps venu d'éclaircir les plants et de les laisser distants de quatre ou cinq pouces. Peu après on pourra labourer entre les rangs ainsi hersés et rechaussés. Ces procédés font du bien à la plante en permettant à l'air et à l'humidité de se faire jour, et facilitant l'évaporation.

Une manière de récolter les carottes l'automne consiste à passer la charrue le long du côté droit des plantes aussi près que possible sans les endommager ; ceci les dégago d'un côté, et la tige est assez forte ensuite pour arracher les racines.

Cette espèce de culture requiert un travail considérable, mais le revenu est plus que suffisant pour récompenser le cultivateur. Quand on considère la grande quantité de principes nutritifs que cette racine contient, et l'application générale qu'on peut en faire pour la nourriture de tout ce qui a vie dans la ferme, on ne saurait trop en recommander la culture ; c'est en outre un aliment aimé de tous les animaux, et surtout des chevaux de travail, auxquels on peut en donner, à la place de l'avoine.

Nous avons appuyé particulièrement sur la manière de cultiver la carotte, parce que la même méthode peut s'appliquer à la culture de presque toutes les plantes sarclées qui peu-

vent se cultiver avec avantage dans ce pays, comme Panais, Betteraves de toute espèce, et Navets.

Les Panais peuvent pousser dans un sol dur, approchant même de la glaise, et n'ont par besoin de caves, pouvant, sans souffrir, demeurer dans la terre tout l'hiver ; dans ce cas on les retrouve au printemps comme une nouvelle alimentation dans le temps où elle devient plus nécessaire. Tous les animaux mangent les panais avec goût, et les vaches qui en sont nourries donnent un lait très-riche.

La betterave ordinaire, et la grosse betterave, sont de la même valeur comme culture et comme aliment des vaches laitières.

Les navets viennent bien quand ils peuvent échapper à la mouche mais on ne peut y compter ; depuis la maladie de la patate, on peut en dire autant de ce tubercule dont la culture d'ailleurs est bien connue.

Mais tous les sols ne sauraient, soit par leur manque de richesse, soit par la présence des mauvaises herbes, se prêter à la culture des plantes sarclées. La main-d'œuvre et l'engrais nécessaires ne permettent leur adoption que sur une étendue bien petite, comparée à l'étendue totale de la ferme. Il ne faut pas pour cela négliger les autres moyens d'amélioration, qui sont principalement la jachère et les engrais verts, dans lesquels nous avons la plus grande confiance et qui sont utilisés avec un plein succès et par un grand nombre de nos agriculteurs progressifs. La jachère est certainement très recommandable, et elle consiste à donner pendant l'été, plusieurs labours successifs, à 3 semaines de distance de manière à enfouir toutes les mauvaises herbes, chaque labour est suivi d'un hersage. Sur un de ces labours il faut étendre une couche de fumier enterré par le labour suivant. On encore semer du sarrasin pour obtenir un fourrage abondant qui est enfoui par un labour c'est ce qui constitue l'engrais vert. Si sur le sarrasin on répand une légère couche de fumier et on enfouit le tout par un labour, alors on obtient le maximum de l'effet utile. Il se produit une décomposition puissante, agissant jusque sur les molécules terreuses et le terrain se trouve admirablement préparé pour un grain l'année suivante ; et si dans ce grain le cultivateur sème de la prairie, il s'assure des ressources fourragères abondantes, pour plusieurs années à venir. Nous recommandons tout particulièrement les engrais verts à nos agriculteurs, préférablement à tout autre moyen.

Bâtiments de ferme.

Préparer les appentis exigés par l'augmentation du bétail ; voir aux réparations, blanchir et peindre à l'intérieur, pour l'extérieur retarder au mois de mai car la pluie et le vent endommageront une nouvelle couche de peinture.

Caves.

Les nettoyer complètement des débris de végétaux en décomposition, du sable ou des morceaux de bois inutiles. Blanchir pour donner plus de clarté, et les rendre plus saines. Les caves et les quarts doivent être placés de manière à ne pas pourrir ni sécher.

Glaciers.

Fermer, couvrir la glace de paille, et établir

une bonne ventilation par la couverture. Comme il vaut mieux avoir de la mauvaise glace que pas du tout, il est encore temps d'emplir la glacière, si elle n'est pas entièrement pleine.

Paturages

Semer le trèfle et le mil sur les chaumes destinés au pâturage le plus tôt possible, lorsque la terre est encore ouverte par la gelée ou sur une petite neige nouvelle; il est plus facile alors, en voyant la graine, de la semer également.

Prairies.

Arracher les mauvaises herbes, et les fardoches, rouler les terres soulevées par les gelées, aussitôt qu'elles ne souffrent pas du passage des chevaux. Avant le roulage répandre à la volée des cendres, du guano, de la poudre d'os, de la colombine, selon le besoin.

Main d'oeuvre.

Engager de suite les hommes qu'il faut pour les travaux de l'été, et ne choisir que les bons hommes. Un homme paresseux, malhonnête, est toujours trop cher même au plus bas prix. Donner à chaque homme l'ouvrage qui lui convient selon son aptitude.

Instruments.

Préparer les instruments de manière à ce qu'ils fassent un bon travail et que les réparations n'occasionnent pas de retards à l'époque des travaux.

Clotures.

Redresser les poteaux et les clôtures en pierre que la gelée a fait pencher, relever les perches tombées avant que les voisins n'aient mis leurs animaux au pâturage. Se garder d'envoyer le bétail à l'herbe avant le premier de juin afin d'assurer un bon passage.

LA CULTURE DU LIN.

Nous recevons de notre correspondant bien connu Monsieur William Gamble l'excellente étude que nous traduisons sur la culture du lin. Mr. Gamble a une expérience du sujet qui donne un grand poids à ses opinions et une grande valeur à ses écrits. Aussi remercions-nous sincèrement notre Correspondant de la faveur qu'il nous fait en choisissant notre "Revue" pour l'insertion de ses suggestions. Tous nos lecteurs, nous n'en doutons pas utiliseront la pratique de M. Gamble, mise à leur portée avec savoir dans l'article qui suit. On se rappelle que Mr. Gamble a été choisi l'an dernier par la société d'Agriculture du Comté de Jacques Cartier pour faire rapport sur la culture du lin dans ses limites : nous avons publié à cette époque le rapport de Mr. Gamble.

Monsieur le Directeur de la "Revue".

Les expériences faites l'an dernier ont établi d'une manière incontestable que la culture du lin peut donner au cultivateur des profits considérables. Il suffit pour s'en convaincre d'examiner les échantillons que j'ai cueillis, dans les différents champs de lin que j'ai visités dans les environs de Montréal, et que j'ai déposés l'an dernier au Dépôt Agricole Provincial.

Ayant acquis une large expérience dans la culture de cette plante textile en Irlande et m'étant mis au fait des pratiques suivies en Belgique, en Hollande et en France, j'ose espérer que les suggestions suivantes intéresseront vos lecteurs et engageront un certain nombre

d'Agriculteurs à étendre la culture d'une plante qui avec les soins appropriés donnent des profits plus considérables que toute autre culture.

On peut sans crainte estimer à soixante et deux dollars le produit d'un arpent de lin en admettant le rendement peu élevé de 400 livres de filasse et 18 minots de graine comme suit :
400 livres de filasse à 10 cents.....\$40.00
18 minots de graines à \$1.75.cents.... 31.00

Produit total.....\$71.00

Ce rendement pourrait avec un peu de savoir être porté à \$100 et \$200 par arpent.

Préparation du sol, semis et entretien.

Une terre argileuse ou siliceuse à sous sol argileux convient mieux que tout autre à la culture du lin. Dès l'automne le sol doit recevoir des façons complètes et au printemps la pulvérisation et le nettoieement du sol à l'aide de hersages et de roulages répétés, doivent précéder le semis.

La quantité de semence employée varie avec l'objet en vue. Si on veut produire de la filasse principalement, il faudra une plus grande quantité de graines, si au contraire la production de la graine est plus importante que celle de la filasse la quantité de semence par arpent sera moindre. Il est recommandable de viser tout d'abord à une production moyenne de l'une et de l'autre. Dans ce but on sème deux minots à deux minots et demi de graine par arpent sur des planches de dix à douze pieds. Le commencement de mai correspond généralement à l'époque la plus favorable pour le semis.

Le sarclage du lin se pratique aussitôt que les jeunes plantes ont atteint 4 à 5 pouces de hauteur. On aura soin de ne pas blesser les jeunes brins. Cette opération se fait en Belgique par des enfants.

Arrachage et emmagasinage de la Recolte.

La récolte est une des opérations les plus importantes de la culture du lin et influence considérablement le rendement. Il faut égaliser avec le plus grand soin l'extrémité des racines et former des gerbes de mêmes dimensions soit en largeur soit en longueur. On facilitera ainsi beaucoup l'opération du rouissage en rendant la même l'action de l'eau du sommet au pied de la gerbe et en augmentant ainsi le rendement de la filasse au brayage.

L'Époque de l'arrachage varie avec le but qu'on se propose. Si on désire de la filasse principalement l'arrachage se fera plus tôt et avant que les graines soient complètement formées, si la production de la graine est de plus grande importance que celle de la filasse, alors au contraire il faudra attendre la parfaite maturité. Si on préfère une production moyenne des deux l'arrachage devra se pratiquer du moment que la graine prend une teinte brune.

Battage du lin.

Cette opération se pratique aussitôt que la plante est arrivée à un état de siccité et de dureté convenables. Les gerbes sont déliées et présentées par poignées à l'action d'une machine à battre, n'agissant que sur les graines. Les tiges sont ainsi présentées et retirées puis liées de nouveau en gerbes avec tout le soin que nous avons déjà indiqué pour assurer un rouis-

sage complet. Dans le cas où on ne pourrait disposer d'une machine à battre, les tiges sont violemment battues sur un barril ou un madrier.

Rouissage du Lin.

Le Rouissage doit toujours se pratiquer en eau douce. Du moment qu'un endroit a été choisi, les gerbes de lin sont immergées en ayant soin de placer les racines d'abord et d'incliner légèrement la gerbe. Des planchers chargés de pierres recouvrent le tout en maintenant les gerbes sous l'eau. On ne saurait établir exactement la durée de l'immersion. Elle varie de 7 à 10 jours, avec la température. Règle générale, plus l'opération est prompte et meilleure est la filasse. On devra prendre quelques tiges-soumises au rouissage et après les avoir séchées complètement on jugera de la facilité avec laquelle se fait la séparation de la fibre du bois de la plante, si cette séparation ne présente pas de difficultés le rouissage est assez avancé pour justifier la fin de l'opération.

Séchage du Lin après le Rouissage.

Retirées de l'eau les gerbes sont déliées et les tiges sont étendues dans une prairie en rangs égaux, en ayant soin toujours de maintenir les racines à l'égalité les unes des autres. On les retourne le second jour et le troisième ou le quatrième jour le séchage sera parfait. La mise en gerbe se fait de nouveau et le lin est prêt à subir l'opération du brayage. Dans le cas où on ne serait pas prêt à commencer cette opération, on devra mettre les gerbes en meules et ainsi emmagasinées elles se conserveront pendant plusieurs années pourvu qu'elles ne soient pas exposées à l'humidité. Dans le

cas où il est difficile de transporter la récolte jusqu'à la machine à brayer et que le cultivateur a une famille nombreuse, le brayage peut se pratiquer à la main. Depuis quelque temps l'opération du brayage s'est considérablement simplifiée par l'introduction de machines qui n'exigent que peu de travail et d'habileté. Le bas prix auquel on est arrivé dans la préparation du lin après le rouissage sera pour moi le sujet d'une prochaine étude où il me sera permis d'entrer dans quelques détails sur cette question importante.

La diminution des récoltes céréales nous fait une nécessité de la culture du lin. La graine est un produit facilement vendable, elle est en même temps un aliment précieux pour le bétail. La flasse est une matière première pouvant donner du travail à de nombreuses fabriques. Enfin la récolte du lin est facilement vendable immédiatement après le rouissage c'est-à-dire avant qu'aucun autre produit des champs puisse être converti en argent.

En terminant permettez-moi d'espérer, Monsieur le Directeur, que vous attirerez l'attention de la chambre et des Sociétés d'Agriculture sur l'importance de cette question, et que vous les engagerez à se pourvoir d'une quantité suffisante de semence de choix avant le commencement des prochains travaux.

Agrez, etc.

William Gamble.

Nous croyons devoir informer nos lecteurs que l'Honorable Ministre d'Agriculture a chargé Mr. Ossay de l'achat de graines de lin de Riga et de chanvre pour le montant de \$500. La Chambre d'Agriculture a voté \$100 pour le même objet.

ANIMAUX DE LA FERME.

TRAVAUX DU MOIS.



Vacherie

Il est essentiel à la santé du bétail de recevoir tous les jours une ration de betteraves ou de carottes. Séparer du troupeau les vaches prêtes à vêler, et les placer dans une "box" à part et libres. Les surveiller afin d'aider la parturition si c'est nécessaire. Les bœufs de trait seront bien nourris et peu à peu mis au travail.

Ecuries.

Etriller complètement les chevaux; leur donner une ration de carottes d'un gallon par

jour. La mûe se fera bien et ils seront en bonne condition pour commencer les semailles. C'est à cette saison qu'il faut éviter les froids, les blessures aux épaules.

Bergerie.

L'agneulage exige toute l'attention du cultivateur, éviter dans la bergerie les courants d'air, donner quelques carottes qui tiendront les brebis en bonne santé, faciliteront le délivre, et donneront des agneaux forts et vigoureux.

Porcherie.

Il est bon de placer dans un coin de la porcherie un peu de charbon de bois et de cendre, aussi bien qu'une poignée de soufre en poudre pour la santé des porcs. Bien nourrir les truies portières en leur donnant aussi quelques légumes.

Basse-cour.

Laisser errer les volailles dans les champs, tout en leur donnant une ration de grain, de blé d'inde, et de feuilles de chou. Elles ne s'attaqueront pas alors aux bourgeons des arbres fruitiers, mais seulement aux insectes qui abondent à cette époque. Placer les poules pondeuses dans un lieu à l'abri des rats et où elles peuvent être facilement soignées.

LE RUCHER.

Les abeilles commencent à voler et dans quelques endroits à butiner, cela dépend de la

saison. L'utilité de substituer de la farine de blé au pollen des fleurs est aujourd'hui nettement établie. Il est quelquefois difficile d'engager les abeilles à s'en charger, surtout si elles ont déjà butiné sur les fleurs, mais pour peu que l'apiculteur s'y prenne à temps et de bonne heure, elles en consomment des quantités considérables. Même si cette farine n'était d'aucune utilité dans la ruche, elle aurait encore l'avantage d'occuper les essaims, tandis qu'autrement ils seraient exposés à guerroyer avec des voisins plus faibles, au grand détriment des nouvelles colonies.

La farine se donne sur un plancher de plusieurs pieds carrés, selon le nombre d'essaims à nourrir, et placée à quelques perches du rucher, dans un endroit chaud. La farine de blé avant le blutage est ce qu'il y a de mieux, pourtant on peut donner d'autres qualités de farine, de sarrasin par exemple, mais il est important qu'elle soit donnée avec le son pour empêcher qu'elle n'adhère aux abeilles trop abondamment. Dans le cas où on ne peut donner que de la farine ordinaire, on doit y mêler du bran de scie, de l'avoine ou de la paille hachée menue. Il faut commencer par répandre un peu de farine sur l'herbe autour du plancher. Quelques heures suffiront pour que les abeilles l'aient découvert et il n'y a plus qu'à continuer à les occuper en leur donnant une nouvelle ration à chaque beau jour. Bien qu'il ait été impossible de ne jamais trouver de trace de farine dans les gâteaux, ou la moindre altération dans la saveur du miel par sa consommation, il serait prudent de ne donner par ruche et par jour que deux ou 3 livres de farine.

Si par un beau jour les abeilles désirent sortir de leurs ruches lorsqu'elles sont encore dans un hangar, il faut rafraîchir l'appartement en jetant de la neige par terre, de manière à les tranquilliser jusqu'à ce que le beau temps soit arrivé. Il faut alors sortir les ruches et les placer sur les tablettes du rucher les unes après les autres et à leurs anciennes places. Les six premières doivent être à une certaine distance les unes des autres pour éviter la confusion et empêcher que les abeilles ne se trompent de ruche à leur retour. Deux heures après, six nouvelles ruches peuvent être placées dans les espaces laissés vides et ainsi de suite, et en laissant toujours à chaque essaim le temps de s'habituer à sa ruche avant d'en sortir d'autres. Si un essaim a perdu sa reine on s'en apercevra des le soir du premier jour, par la confusion qui régnera dans la ruche, il faut alors unir cet essaim à un autre qui a besoin de renfort, des deux essaims il faut déloger le plus faible. Si une colonie manque de miel, il faut lui en donner et le placer de manière que les autres abeilles n'y arrivent pas. Pour prévenir le pillage d'une ruche, trop faible pour se défendre, il est bon de diminuer l'ouverture de la ruche de manière à ne permettre le passage que d'une seule abeille à la fois.

VENTE D'ANIMAUX REPRODUCTEURS.

Nous croyons devoir informer nos lecteurs que nous disposons en ce moment d'un certain nombre de Reproducteurs Ayrshires Purs descendants d'Importés, et de tout âge, que nous céderons aux conditions les plus faciles.

POULAILLER.

On établit dans une dépendance de la basse-cour le poulailler, c'est-à-dire le logement des poules.

Construction.

On le construit, soit en planches, soit en maçonnerie, soit en terre et en pierraille, mais toujours à parois soigneusement unies, afin d'éviter les crevasses qui recèlent les mites et les autres insectes. Il doit être appliqué contre un mur exposé au levant ou au midi ; les autres expositions ont des inconvénients graves. Ses dimensions, variables en raison du nombre des volailles qu'on veut y loger, seront telles que les volailles n'y soient ni trop entassées, ni trop au large. Il sera convenablement aéré et couvert en chaume, ce qui lui conserve de la fraîcheur en été, et le préserve des grands froids d'hiver. Le sol en sera sec et élevé, afin de le préserver de toute humidité.

Fenêtres.

Les fenêtres du poulailler doivent être munies d'un grillage en fil de fer et d'un volet extérieur, qu'on laisse ouvert nuit et jour dans les temps ordinaires, et en été pendant les nuits, pour que l'air se renouvelle plus facilement ; l'hiver, on tapisse les fenêtres de paille épaisse et on les tient fermées nuit et jour, pour préserver les volailles de la grande chaleur.

Porte.

La porte, qu'on tient toujours fermée, aura une ouverture placée à 0^m, 15 de terre et fermant avec une petite planche glissant dans les coulisses. On tient cette planche levée pendant le jour. Cette petite porte ne doit avoir que juste la dimension convenable pour permettre à une poule de passer. Si on laissait la grande porte ouverte, on exposerait les poules aux attaques des chiens.

Nettoyage du Poulailler.

Le poulailler doit être nettoyé chaque matin, si c'est possible. Tous les trois mois il faut enlever la partie superficielle de l'aire et la remplacer par du sable sec. Il est bon de la couvrir d'un peu de paille fraîche, qu'on renouvelle fréquemment. Tous les trois mois aussi, on nettoie les perchoirs, les échelles et les pondoirs. Ces soins de propreté sont indispensables. Enfin, une fois par an, on gratte et on fait blanchir à la chaux les murs et le plafond, afin de détruire les insectes qui y pullulent facilement. Si, malgré ces soins, on ne parvient pas à détruire la vermine, il faut couler du mastic de Dyle dans tous les petits interstices des murs et les faire crépir avec un bon mortier de chaux et de sable ; mieux vaudrait sans doute commencer par là, lorsqu'on fait construire. Le crépissage à la chaux hydraulique forme un enduit très-uni et très-dur qui ne donne aucun accès aux insectes.

Division du Poulailler.

Le poulailler doit être séparé en deux compartiments ; l'un d'eux est réservé aux couveuses et aux poules qui ont des poussins. Les deux compartiments peuvent communiquer ensemble au moyen d'une porte qu'on ferme à volonté ; mais ils doivent avoir chacun une issue sur la basse-cour ou sur un parc particulier.

LE MATERIEL DE LA FERME.

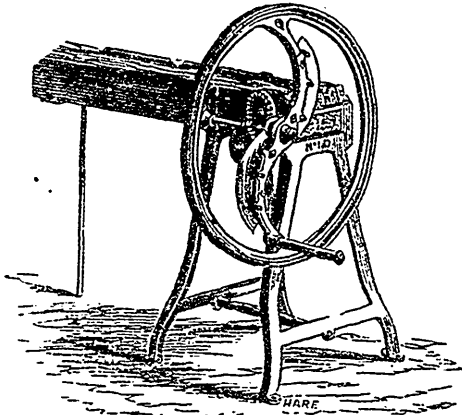
HACHE-PAILLE.

Nous avons souvent insisté sur la nécessité où se trouvaient nos cultivateurs de changer le mode d'alimentation de leur bétail dans le but d'obtenir de plus grands profits. Si dans beaucoup de localités les animaux sont nourris pendant la longue période de stabulation, avec de la paille seule pour fourrage, dans un très-grand nombre de circonstances nous savons que le foin seul est l'usage de l'alimentation pendant l'hiver. Dans les deux cas il y a erreur grave, il y a un manque de réflexion très-préjudiciable aux intérêts de l'éleveur. Nous oserions même dire qu'il y a dans les deux cas un manque d'observation à peu près également coupable et désastreux.

La nourriture du bétail à la paille seule ne peut donner que des pertes. Et si les animaux se maintiennent pendant six mois de l'année sur ce maigre fourrage ce n'est qu'aux dépens de l'embompoint dû aux pâturages de l'été et de

l'automne. De fait, ils perdent l'hiver ce qu'ils ont gagné l'été précédent et vivent ainsi pendant plusieurs années sans donner de produits appréciables.

Car pour qu'il y ait production il faut que la ration donnée à l'animal soit plus que suffisante pour son entretien. Ce n'est qu'après avoir pourvu à l'entretien des forces vitales de l'animal que la ration peut donner un produit. Mais arrivons donc à diviser la ration de chaque tête de bétail en ration d'entretien et ration de production. Or le but du cultivateur n'est pas seulement d'entretenir un nombreux bétail, mais d'en obtenir des produits soit en travail, soit en viande, soit en lait, soit en laine. Tant que par une épargne mal conseillée l'alimentation n'est suffisante que pour entretenir son bétail, le cultivateur est nécessairement en pertes. C'est la ration de production qui peut seule lui donner des produits, et par conséquent des profits. C'est en donnant le maximum de



Gravure No. 1.—Hache-Paille man à bras d'homme.—Prix \$30.

ration de production qu'il obtiendra le maximum de produits.

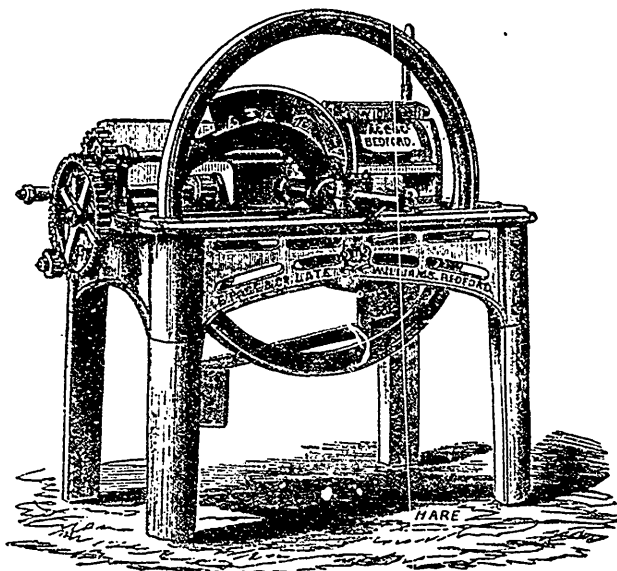
Que faut-il donc penser des agriculteurs qui au lieu de cultiver les plantes fourragères nécessaires à une alimentation saine et abondante ne cultivent que des graines dont la paille est la seule ressource fourragère de leur exploitation? Évidemment il y a là un manque de réflexion regrettable. Il faut que nos cultivateurs se pénètrent bien de ce fait que tant qu'ils ne font qu'entretenir leurs animaux ils sont en pertes et que ce n'est qu'en leur donnant un surplus de nourriture qu'ils obtiendront de la viande avec des bœufs à l'engrais, du lait avec les vaches laitières, de la laine avec leur troupeau de moutons et du travail avec les chevaux. Nous connaissons d'autres cultivateurs qui tiennent une conduite tout opposée et également préjudiciable. Possédant de vastes prairies et récoltant annuellement des quantités considérables de foin, ils n'alimentent leur bétail, pendant tout l'hiver qu'avec ce fourrage, sans la moindre addition de paille ou de plantes racines. Cette

alimentation très-coûteuse produit des résultats également mauvais au point de vue des profits. En effet le foin seul est trop sec pour constituer à lui seul une nourriture saine. Les animaux après quelques mois s'échauffent et sont exposés à de nombreuses indispositions qui s'opposent à une production soit en viande, soit en lait. De plus, surtout dans les années comme celle-ci où le foin vaut un grand prix, l'opération est ruineuse.

Il y a donc un juste milieu qu'il faut savoir tenir. Les éleveurs anglais d'abord et ceux du monde entier ensuite ont établi que le bétail pour donner les plus grands produits avec le moins de nourriture possible, exigeant une alimentation variée se rapprochant de celle des pâturages, que la nature a su préparer, avec son savoir infini. Si pendant nos longs hivers nous sommes obligés de donner à nos animaux du foin sec, quatre fois plus nourrissant qu'un poids égal d'herbes verte, nous devons mêler à ce foin sec une quantité correspondante de paille, de manière à donner à chaque ration

un volume à peu près égal au volume de la ration en vert. Et si à ces fourrages secs le cultivateur ajoute une certaine quantité de plantes racines, alors la ration est complète et l'animal est dans les meilleurs conditions possibles d'alimentation. C'est ainsi que le bétail est nourri chez tous les cultivateurs soigneux et les éleveurs habiles. Pour faciliter la consommation de la paille on a eu recours à un moyen dont le succès est un fait accompli. Au moyen de hache-pailles les fourrages secs ont été coupés ensemble, sous le même couteau, en longueurs d'un demi pouce et présentés au bétail dans la proportion de deux tiers de paille et un tiers de foin, plus une ration suffisante de navets, de betteraves ou de carottes. Ce coupage de fourrages secs a l'avantage de se prêter très-bien

aux fermentations et aux mélanges soit avec des farineux, des tourteaux ou même avec des plantes racines. Placé dans deux grandes boîtes en bois, ayant assez de capacité pour contenir la nourriture de 24 heures, le mélange reçoit un courant de vapeur ou simplement quelques chaudières d'eau chaude, ou même seulement quelques couches de patates ou de légumes cuits, encore chauds. A l'aide de cette chaleur, la fermentation s'établit dans le mélange humide et vingt quatre heures plus tard la masse toute entière exhale une odeur vineuse, excessivement agréable au bétail en même temps que la chaleur concentrée dans le mélange, ajoute considérablement au confort des animaux pendant nos froids hivers. L'École d'Agriculture de St. Thérèse a adopté ce mode



Gravure No. 2.—Hache-paille mu par un cheval.—Prix \$50.

de préparer la ration des animaux et l'expérience donne d'excellents résultats. Pendant qu'une des boîtes se vide l'autre est en fermentation. Nous n'hésitons pas à dire qu'une ration d'un tiers de foin et deux tiers de paille ainsi préparés, avec l'adoption de quelques légumes donne de meilleurs résultats que la même ration en foin seul. De plus il est facile de faire consommer par les animaux des fourrages ayant souffert de la pluie ou grossiers en les préparant ainsi que nous venons de le recommander. On pourra donc ainsi utiliser des fourrages très-nourrissants qui autrement seraient perdus, ou employés comme litière.

Au prix où est le foin aujourd'hui nous n'avons pas besoin d'insister sur la nécessité où se trouve chaque cultivateur d'utiliser le hache-paille. Le prix de ces instruments est élevé à première vue, mais en tenant compte de l'économie de leur emploi et de leur durabilité, le prix d'achat n'est qu'une bagatelle. Ces instruments peuvent durer 25 ans et n'exigent aucuns soins d'entretien. Les couteaux fixés avec des vissees se détachent facilement et s'ai-

guissent à la meule comme un couteau ordinaire. En cela les Hache-paille dont nous donnons les gravure et que nous pouvons donner à Montréal au prix de \$50, mais par les chevaux et \$30 mus à la main, sont bien supérieurs à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour soit aux Etats-Unis, soit en Canada. Ce modèle est emprunté aux meilleurs instruments anglais de ce genre et rencontre toutes les exigences d'un bon travail. Aussi le recommandons-nous expressément à nos cultivateurs désireux de donner à leur bétail une alimentation saine et abondante préparée de manière à obtenir les plus grands produits en travail, en viande, en lait ou en laine avec la plus grande économie possible de fourrages.

Nous avons reçu du Haut-Canada un tarare crible breveté, dont l'inventeur désire vendre le droit de fabrication soit pour un certain nombre de comtés ou pour notre section de la Province. Le grain après avoir été nettoyé, monte à volonté par une chaîne à godet, et tombe dans les sacs. Cet instrument est maintenant à notre Dépôt.

LE JARDIN ET LES FLEURS.

LE VERGER ET LA PEPINIERE.



COMMENCER les travaux aussitôt que la terre est dégelée. Protéger les jeunes arbres contre le froid après leur arrachage. Ne jamais les sortir de la pépinière avant que le lieu de la transplantation ne soit prêt à les recevoir. Enlever du verger tous les arbres atteints de chancres ou mal conformés. Sur toutes les fermes on peut trouver de nouveaux sites pour la plantation d'un verger et quelques dollars ainsi employés ne manqueront pas de donner bientôt de forts intérêts.

Transplantation.
Protéger les racines autant que possible et tailler légèrement celles qui sont cassées. Planter de suite après l'arrachage, en étendant les racines. Enterrer à la profondeur naturelle dans du bon terreau et au-dessus recouvrir avec de la terre enrichie par un compost de feuilles, ou de tourbes, mêlées de cendres et d'une certaine quantité de fumier d'étable. Les arbres verts ne se transplantent avec succès qu'en juin.

Semis.

Les gaines des arbres fruitiers ou d'ornement conservées pendant l'hiver doivent être semées aussitôt que la terre est meublée. Les arbres verts et les frênes de montagnes doivent être semés sur le côté nord d'une clôture à claire voie ou sous un demi ombrache.

Greffage.

Commencer par les arbres à noyau, les pruniers, les cerisiers. Les fruits ajoutent beaucoup aux jouissances de la campagne et à la valeur de la propriété, aussi doit-on multiplier les arbres à fruits. Il faut greffer au moment où la sève monte mais où les bourgeons ne sont pas encore enflés. L'opération doit se faire avec le moins de temps possible. Le greffage des pommiers et des poiriers ne doit se faire que pendant le mois prochain.

Pommiers.

Enlever de l'écorce la mousse qui la recouvre et laver avec du lessivage. L'élagage des grosses branches ne doit se faire qu'en été, mais il faut enlever de suite les gourmands et les branches mortes. Remplacer les sauvages par des greffes de choix. Greffer les jeunes plants près de la racine, opération qui peut se faire dans la serre.

Poiriers.

Ils sont très-précieux autour des demeures, autant par leur ombre que par leurs fruits, aussi doivent-ils être nombreux. Il est bon de se procurer des sauvages de bonne heure.

La taille des pommiers se fait à cette époque ainsi que celle de tous les autres arbres à fruits, le pommier excepté. Ceux-ci ne doivent être taillés qu'à la serpette. Pour la vigne il est bon de la tailler maintenant ou en juin seulement.

Engrais.

Enfouir par un labour à la bêche une légère

couche de chaux ou de cendre dans le cercle décrit, autour du tronc de chaque arbre, par son propre ombrage à midi, ou bien encore appliquer en couverture une couche de compost ou de fumier. Mais avant tout il faut un sol bien égoutté et le drainage à cette époque se fera avec un plein succès.

LE POTAGER.

Attendre que la terre soit bien égouttée, puis épandre du fumier court, et enfouir à la fourche à longues dents, qui a remplacé avantageusement les bûches. Semer de bonne heure dût-on courir le risque des temps humides et froids qui sont mortels pour les plantes potagères.

Couches chaudes.

Pour les familles les couches chaudes doivent être faites depuis le milieu jusqu'à la fin du mois. Il faut d'abord créer de la chaleur au fond puis aérer abondamment.

Couches froides

Préparer les plantes à la transplantation en les exposant à l'air libre à mesure que la température est plus douce, en évitant toutefois les gelées. Les choux, la laitue et le céleri sont semés avec avantage dans les couches froides aussitôt que la température est égale.

Engrais.

Pour le potager le meilleur est un compost riche et pulvérisé ; s'il est bien décomposé toutes les semences viendront bien ; employez abondamment la tourbe, les gazons et les débris végétaux de toutes espèces ; de même le purin obtenu des étables ou autour du tas de fumier, étendu d'eau et employé pour arroser le soir, augmentera considérablement les produits du jardin.

Asperges.

Dès que les gelées ne sont plus à craindre, enfouir par un labour le fumier qu'elles ont reçu en couverture l'automne dernier et saupoudrer de sel. Faire de nouvelles plantations en choisissant préférablement les plants d'une année ou de deux ans qui sont supérieurs aux racines plus anciennes.

Choux et choux-fleurs.

Semer de bonne heure dans les couches chaudes ; beaucoup de chaleur d'abord et peu de ventilation, plus tard exposer à l'air libre pour faciliter la transplantation.

Carottes.

Semer en pleine terre avec beaucoup d'engrais.

Concombres.

Partir les plants sur des morceaux de gazon et semer quelques graines parmi les laitues et radis semés de bonne heure dans les couches chaudes. Lorsque ceux-ci auront été arrachés, les concombres s'empareront de toute la couche et s'étendront même en dehors du cadre.

Laitues.

Semer de bonne heure dans les couches chaudes et les couches froides ; éclaircir à quatre pouces ou plus selon la variété et remuer le sol autour de chaque pied pour les faire pommer.

Navets.

Semer un carré spécial en pleine terre.

Oignons.

Semer la graine noire aussitôt que la terre est chaude, pas avant. Les petits oignons de culture hâtive peuvent ou être semés dans les couches chaudes, les couches froides on en pleine terre ; le plus tôt est le mieux. La graine noire semée en septembre donne à l'automne de petits oignons très-propres à la transplantation au printemps suivant.

Pois.

Préparer la semence on l'ébouillante pour hâter la germination, puis semer aussitôt que la terre est chaude.

Radis.

Semer dans une couche chaude qui leur est exclusivement consacrée et ventiler autant que possible.

Rhubarbe.

Transplanter aussitôt que la terre est préparée, à trois pieds de distance entre chaque pied.

Fruits.

Tailler les gadelliers et les groseilliers, si cette opération n'a pas été faite en septembre et planter les tiges coupées. Ne relever et attacher les framboisiers aux échafals que lorsque le temps est décidément au beau.

Fraisiers.

Râtisser le carré des fraises, enfouir une couche de compost mêlé de cendres.

Vignes.

Découvrir aussitôt que la température est égale et que les gelées ne sont plus à craindre. Enfouir une couche de fumier le plus tôt possible en évitant les racines.

LE PARTERRE ET LES GAZONS.

Attendre les beaux jours avant de dépouiller les plantes de leur couverture d'hiver et de semer les nouvelles graines. Plusieurs plantes vivaces gagnent à être divisées et replantées, la floraison se fera alors plus tôt et plus belle. Du nombre de ces plantes se trouvent les Pavaines, Chrysanthèmes, Oeuillets de poète, Passe-roses, Pieds-d'allouettes.

Les fleurs arbustes, surtout les variétés hâtives, peuvent être plantées également aussitôt que les froids sont passés et que la terre n'est plus exposée aux gelées. Le dérangement des racines et l'état de porosité du sol autour des arbres ou des arbustes nouvellement plantés, les exposent à souffrir beaucoup de la gelée.

Les boutures des arbres vigoureux tels que les altheas, spiraeas, weigeliens, fuschias, loniceras, peuvent être coupées avant que les bourgeons n'enfentent ; les conserver dans des boîtes de terre ou de sable placées dans la cave jusqu'au moment de la plantation.

Les tulipes et autres plantes bulbeuses, protégées contre l'hiver par une couverture de fumier, de feuilles ou de paille, doivent être découvertes à la fin du mois.

La taille des rosiers et des autres fleurs arbustes ainsi que des plantes grimpantes doit être pratiquée de suite, en ayant soin de rabattre les tiges eu égard à leur floraison. En coupant trop bas, ou jusqu'au vieux bois, les arbustes dont la floraison ne se fait que sur les branches de l'année, tels que les magnolia, spiraeas, etc., on détruit presque entièrement l'avenir des fleurs. Les rosiers peuvent être

taillés sévèrement et on obtiendra à l'automne une floraison magnifique.

Bordures.

Replanter aussitôt que la terre le permet ; évider les branches en éventail, tailler également les plus hautes et couper les racines très près, puis planter en ligne dans du sable pour hâter la pousse des racines, et enfin presser la terre autour des plantes à l'aide d'un maillet.

Les gazons peuvent être repiqués ou réparés plus facilement à cette époque que plus tard ; la seule précaution à prendre est de bien ameublir le sol sur lequel ils reposent et les serrer bien près les uns des autres, afin d'éviter toute fissure entre eux.

Il est plus facile de se procurer des engrais à cette saison qu'en tout autre temps. Une couche de fumier, des cendres pures ou lessivées, du guano, donneront d'excellents résultats, et c'est la meilleure époque pour appliquer des engrais de toutes sortes aux arbustes d'ornement.

Une couche chaude est indispensable aux grands parterres pour partir les boutures et pour les semis des graines. Les boutures vertes de même que celles des plantes à bois tendre, exigent beaucoup de chaleur autour des racines et en même temps de la fraîcheur autour des branches jusqu'à ce que le chevelu des racines soit bien développé. Eviter trop d'humidité, et augmenter la ventilation jusqu'à ce que les plantes puissent supporter la transplantation en pleine terre.

SERRES.

Elles doivent être très-belles à cette époque bien que quelques-unes des plus belles fleurs aient maintenant passé leur floraison. Chaque chose doit être à sa place sans qu'on puisse voir une feuille morte, une branche coupée, ou de la poussière sur les fleurs. Ventiler lorsque la journée est belle sans permettre de courants d'air tombant directement sur les plantes. Il faut régler la chaleur selon le but qu'on se propose. Si la serre n'est destinée qu'à protéger les plantes contre les gelées jusqu'à ce qu'elles fleurissent en pleine terre, une température de 40° à 45° est bien suffisante. Si on désire des fleurs immédiatement ou une croissance rapide de manière à ce qu'elles soient prêtes à transplanter aux premiers beaux jours, il faut donner une température d'été de 65° à 75°, et pour la culture des plantes tropicales la température doit s'élever jusqu'à 90° au soleil et baisser naturellement pendant la nuit. Les accacias, heaths, azaleas et epocris doivent être placés à l'ombre des rayons du soleil.

Fleurs annuelles.

Semer dans des pots pour être transplantées en juin en pleine terre.

Cactus.

Arroser ceux qui sont en fleur.

Camélias.

Visiter ceux qui ont passé leur fleur pour les débarrasser des araignées rouges ; laver le feuillage, seringuer et tailler.

Girofées.

Faire des boutures, arracher les vieux plants et ne les garder jamais au-delà d'une année.

Les Fuschias.

Chrysanthèmes peuvent être multipliés à

cette époque par boutures prises sur le nouveau bois. Roplanter et tailler les vieux plants.

Les geranium, pelargonium, primeroses de Chine, cinerarias en fleur ou au moment de fleurir doivent être placés près des chassis et fréquemment tournés.

Insectes.

Détruire par des arrosages fréquents et la fumée de tabac.

Pensees.

Dans les couches froides elles doivent être retardées par une bonne ventilation, l'obscurité et une température peu élevée.

Fleurs de salon.

Elles exigent encore plus de soin que les plantes de serres chaudes : Recouvrir la terre des pots de mousse pour retenir l'humidité, les tourner souvent, surtout si elles sont près d'un chassis, afin qu'elles poussent droites ; arroser assez pour que les plantes fassent bien mais rien de plus. La surface de la terre peut paraître sèche tandis qu'il y a assez d'eau près des racines ; il doit toujours y avoir de l'eau en évaporation dans la chambre pour assurer l'humidité nécessaire.

Rosiers.

Les boutures reprises et les rosiers, destinés à fleurir bientôt en pleine terre, doivent être mis dans de nouveaux pots. Il faut arroser en proportion de la croissance des plantes, et comme la végétation dans les serres est très-active maintenant, il faut seringuer les fleurs et les murs de manière à entretenir une atmosphère toujours humide par l'évaporation. L'eau aura encore pour effet d'arrêter la multiplication des insectes, elle devrait avoir la température de la serre.

ORANGERIE.

Blanchir à la chaux avec un peu de fleur de soufre ; lever les vignes aux premiers jours chauds, ventiler, et arroser avec du fumier ; n'attacher aux échelas que lorsque tous les bourgeons sont également avancés, et entretenir beaucoup d'humidité au moment où ils s'ouvrent. Là où les vignes sont plus avancés, beaucoup de ventilation, surtout pendant la floraison, seringuer souvent et enlever les branches inutiles. Les arbres à fruit exigent également de l'air, de l'eau et des engrais.

ECONOMIE DOMESTIQUE.



DEVOIRS ET TRAVAUX D'UNE MAITRESSE DE MAISON.

Une maîtresse de maison a de nombreux devoirs à remplir. L'ordre et la perfection qu'elle apporte dans leur accomplissement contribuent beaucoup à la prospérité de la famille. Elle doit se bien pénétrer de l'importance de sa tâche, et ne pas craindre de l'aborder résolument : elle y trouvera des jouissances pures, puisées dans le sentiment intérieur de son utilité. L'ennui ne l'atteindra jamais, car l'ennui naît de l'oisiveté ou de l'inutilité des choses qui nous occupent ; et, lorsqu'on a pu parvenir à bannir l'ennui de son existence, le bonheur est bien près d'y venir prendre place. La plus petite circonstance fait naître et renouvelle les jouissances au milieu desquelles la vie coule rapidement et avec ce charme qui accompagne toujours le vrai et l'utile.

Une jeune fille à laquelle on veut donner une éducation qui la rende apte à diriger l'économie domestique d'une exploitation agricole ne doit rien négliger de tout ce qui peut orner son esprit, et lui faire acquiescer des talents agréés à la campagne qui lui vaudront les mêmes succès qu'à la ville, et comme ils s'y rencontrent plus rarement, ils seront plus remarquables ; quelques études sérieuses lui donneront de l'assurance et lui permettront de causer avec son mari d'une foule de choses qui intéressent les hommes car, si elle veut plaire à son mari, dont elle est souvent l'unique société, elle doit s'efforcer de se tenir à sa hauteur. Comme elle doit charmer les loisirs communs, elle pourra, pour se livrer aux études qu'exige sa position, négliger la connaissance d'une multitude de petits travaux d'aiguille insignifiants et apporter moins de recherche dans sa toilette.

On pensera peut-être que l'agriculture et les soins qu'exige une ferme sont des études bien sérieuses pour une jeune fille ; mais l'étude de la grammaire, de l'arithmétique, de l'histoire et de la géographie est-elle moins sérieuse ? Si l'on considère l'instruction agricole comme aussi importante, on l'abordera sans plus de crainte, on la poursuivra avec la même persévérance, et ce genre d'instruction sera une source de plaisirs réels.

Une femme, dans ces conditions, trouvera aux études agricoles de puissants attraits ; d'abord le charme de la nouveauté, puis le plaisir de mener une vie active et utile à tous. Le rôle insignifiant que les mœurs actuelles ont laissé aux femmes les empêche d'acquiescer dans la société l'importance dont elles pourraient jouir en devenant plus positives et plus actives. Grâce au rôle plus sérieux que nous leur assignons, leurs maris trouveront en elles de véritables associées ; elles acquerront un titre de plus à leur tendresse, et comme un chef de

famille ne peut avoir de meilleur conseiller que sa femme, dont tous les intérêts sont si intimement liés aux siens, la communauté y gagnera sous tous les rapports.

A la campagne, une femme a deux ménages à gouverner : le ménage de sa famille et celui de la ferme ; ils ne peuvent être communs ; elle doit leur consacrer les mêmes soins et une égale surveillance. Si la direction est quelquefois modifiée par les exigences de l'exécution, l'économie et l'ordre doivent présider à tout dans les deux ménages.

La maîtresse de maison doit avoir entièrement sous sa direction immédiate toutes les filles de service de la ferme ; la basse-cour, c'est-à-dire, la vacherie, la porcherie et l'élevage des volailles ; les jardins et les vergers, ainsi que les bêtes à laine, font aussi partie de ses attributions. Elle doit être au courant de tous les travaux à exécuter dans la ferme, afin de pouvoir seconder son mari dans sa surveillance et et le suppléer en cas d'absence ou de maladie. Il est donc indispensable qu'elle connaisse toutes les pièces de terre de l'exploitation et l'assolement auquel elles sont soumises, et qu'elle tienne un compte exact des dépenses et des recettes de tout ce qu'elle dirige, afin de pouvoir facilement juger des profits, et se rendre compte de la dépense du ménage de la ferme.

Une femme doit aussi veiller avec sollicitude tous les soins qu'exige la santé de toutes les personnes qui composent sa maison ; il faut

qu'elle leur distribue les médicaments qu'ordonne le médecin et qu'elle avec sollicitude à ce que ses prescriptions soient bien exécutées. Il est donc absolument nécessaire qu'elle acquière quelques connaissances en médecine domestique pour pouvoir traiter les cas simples qui, s'ils sont bien soignés au début, ne s'aggravent pas, et pour pouvoir juger du moment où il devient nécessaire d'appeler les secours du médecin.

La distribution des aumônes doit lui être exclusivement réservée ; c'est une bien juste et bien douce récompense de toutes les peines qu'elle se donne.

Elle doit veiller avec soin au maintien des bonnes mœurs de tous les gens de sa maison, rappeler doucement au devoir, par le raisonnement, ceux qui pourraient s'en écarter, et provoquer leur renvoi s'ils ne tiennent pas compte de ses observations. Elle ne doit rien négliger pour que tous puissent remplir avec régularité les devoirs que leur religion prescrit.

Une femme, à la fois maîtresse de maison et fermière doit exercer une surveillance active sur ce qui se passe chez elle et dans la ferme : il faut qu'elle n'ignore rien de ce qui s'y fait, et lorsqu'elle a donné des ordres, elle doit en exiger l'exécution. Pour faciliter le travail, il convient que les ordres soient donnés, autant que possible, le soir pour le lendemain. Par des visites inattendues, une maîtresse de maison tiendra tout son monde en haleine ; il vaut mieux prévenir le mal qu'avoir à le réprimer.

REVUE MANUFACTURIERE.

MARS ET AVRIL.

SOMMAIRE :—Création à Québec d'un conservatoire des Arts et Métiers—Nouvelle manière d'exploiter les mines—Le Roi des Verriers—Une fonte extraordinaire.

LES ARTS ET METIERS.

Parmi les tristes conséquences du régime colonial comptons la rapidité avec laquelle nos hommes publics mêmes les plus populaires, s'usent, s'effacent, se perdent au milieu des décomptes qu'un revirement d'opinion, une phase inattendue dans la politique métropolitaine, un nouvel incident, fait d'un jour à l'autre surgir. Les hommes passent rien qui ne subisse l'influence de la grande loi qui pèse sur tous les êtres créés.

Que reste-t-il surnageant à la surface : le bien seul qu'un homme public peut avoir effectué. Comment, enfin de compte de ce résumé la carrière de l'ex-ministre ? Quelle idée de salut a-t-il ignoré ? Quelle régénération nationale, social, industrielle a-t-il opérée ? a-t-il rendu le pain de chaque jour moins cher, plus abondant pour le pauvre ? a-t-il patronné, le courage, le mérite indigent, le talent, le génie ? et la mémoire de la divinité déçue s'éclaircit des rayons de l'avenir, ou se flétrit à jamais, selon que la réponse à ces questions est favorable ou non. Un M. Merritt sera comme préconisé par la cinquième génération en Canada, comme le père de notre magnifique système de colonisation : un Baldwin laissera un nom vénéré ; un John Nelson, sera encore entouré du respect de ses nationaux des deux origines. vingt ans

après sa mort : de courageux magistrats, des juges intègres, des Bedard, des Panet, pour n'avoir pas fléchi aux jours sombres de notre histoire veront leur mémoire en vénération longtemps après que le gazon vert aura recouvert leurs tombes. L'un fera parler de lui pour avoir travaillé à la décentralisation judiciaire, puis un autre encore réclamera l'honneur d'avoir soustrait ses compatriotes au joug de la conscription. Mille moyens existent donc pour l'homme politique de réaliser le mot d'Horace :

Non omnis moriar.

Voilà un long préambule, n'est-ce pas, pour dire que l'Honorable Frs. Évanurel, ministre d'agriculture a bien mérité du pays, pour avoir jeté la base d'un Conservatoire des Arts et Métiers, en tirant de l'oubli les conquêtes du génie et de l'industrie nationale

Comme bien d'autres, je suis allé visiter le musée de curiosités industrielles de M. Boissonneault. Jamais je n'ai été plus agréablement surpris et profondément peiné à la fois. Je dis agréablement surpris : car quel est l'ami de son pays qui verrait avec indifférence cet innumérable série d'inventions utiles qui accusent chez les Canadiens un génie extraordinaire pour la mécanique. Je dis peiné : car comment jeter la vue sur toutes ces richesses intellectuelles entassées, faute d'espace, pêle mèle, dans une

mansarde, ces modèles de sept à huit cents découvertes tous poudreux, dont plusieurs sont déjà par suite de l'incurie, fort délabrés—combien de veilles, de lectures, de voyages à l'étranger, de profondes recherches ces perfectionnements de l'art ont-ils coûté à leurs inventeurs? Il m'est impossible de faire ici mention de tout ce que j'ai vu, depuis le modèle d'un appareil pour purifier le gaz, jusqu'au système de fermeture de-contrevent inventé par l'ingénieur M. Boissonneault et breveté par lui. Ceux qui résident à la campagne verront comment on a résolu un problème qui les a souvent préoccupés, des barrières qui s'ouvrent et se ferment, et lorsque la voiture en est encore à cent pieds, des barattes à beurre que l'on monte comme une horloge et qui font le beurre, sans qu'on y mette la main, des rateaux, des herses des charues d'un mécanisme parfait, des turbines de moulin, des machines à vapeur d'une supériorité incontestable et mille et une découvertes ingénieuses, honorées du brevet d'invention. Un autre brevet d'invention qui doit engager le mécanicien et le savant à venir examiner le Musée de M. Boissonneault, c'est qu'il y verra peut être que l'invention dont il médite le secret depuis des années a déjà été découverte et brevetée il faudra donc ou qu'il s'évertue de l'amélioration ou qu'il choisisse un autre champ pour exercer son génie.

Je ose croire que lorsque l'hon. F. Evanturel passera en revue dans l'avenir ses actes ministériels, l'heureuse inspiration qui lui a fait jeter la base d'un Conservatoire des Arts et Métiers, sera un des incidents de sa carrière ministérielle qui lui procurera les plus agréables souvenirs et qui lui aura mérité davantage le respect de ses compatriotes.—*Le Canadien.*

Nouvelle manière d'exploiter les mines.

On a eu tout récemment, en Californie, l'heureuse idée d'attaquer les masses de sable ou de terre qui forment les dépôts aurifères par des jets d'eau très-puissants amenés et lancés par des tubes. Ainsi appliquée, l'eau exerce une action effrayante; elle nivelle les collines en très-peu de temps et exhume ou met au jour les pépites d'or natif. A Brandy-City, dans la sierra du Nord, il y avait des puits de mine très-riches et très-nombreux, mais dont le sol était très-dur; l'emploi de l'eau a rendu le travail incomparablement plus rapide et plus productif. Une de ces colonnes d'eau tombe d'une hauteur de 80 mètres, et détache à la fois des masses considérables de terre qui sont en même temps lavées avec séparation de l'or qu'elles contenaient.

Le roi des verriers.

Un verrier belge, M. Emile Lefèvre-Moran, attaché à la verrerie Lefèvre et Cie à Lodellinsart, vient de souder deux bouteilles dites pièces de transport, d'une contenance de 260 litres et pesant 35 kilogrammes. La plus forte bouteille de ce genre soufflée jusqu'ici ne contenait que 130 litres, près de moitié moins.

Fonte extraordinaire.

On va couler, dans les importantes usines de l'Horme, près Saint-Chamond, dirigées par M. Marin, une pièce de fonte, dite chabotte de marteau-pilon, qui pèsera 38,000 kilogrammes. Cette pièce sera transportée par la route impériale jusqu'à Rive-de-Gier sur un camion traîné par 88 bœufs attelés quatre de front et conduits par 22 charretiers.

REVUE COMMERCIALE.

SOMMAIRE:—Prix courant des Marchés de Montréal et de l'Étranger.

Les nouvelles des Marchés Étrangers nous annoncent une hausse prochaine en Angleterre, qui ne manquera pas de faire hausser les prix sur nos Marchés. Les arrivages de l'Ouest continuent à se faire, et le Port de Montréal commencera bientôt ses exportations de printemps.

Potasse par quintal,.....	\$5.75 à 5.85	Blé (H. C.) Blanc par 60 lbs, ..	\$1.05 à 1.10
Pelasse, "	6.00 à 6.05	Blé (H. C.) Rouge "	0.92 à 0.97
Farine Fine par 196 livres, ..	3.85 à 4.00	Pois par 66 livres,	0.70 à 0.75
No. 2, Superfine,	4.15 à 4.25	Blé d'Inde par 66 livres,	0.55 à 0.56
No. 1, "	4.35 à 4.45	Orge par 50 livres,	0.75 à 0.80
Fancy, "	4.60 à 4.70	Avoine par 40 livres,	0.35 à 0.40
Extra, "	4.95 à 5.00	Beurre par livre,	0.15 à 0.17
Supérieure Extra Superfine, ..	5.15 à 5.25	Fromage par livre,	0.07 à 0.08

La Révolution de la Pologne a affecté considérablement les marchés étrangers. Une hausse dans les blés a déjà eu lieu et ne peut que se produire d'une manière plus sensible, avec la perspective actuelle des complications probables, qui résulteront de cette guerre qui menace de devenir Européenne. Sur notre continent la guerre américaine maintient les prix. On doit donc s'attendre à une hausse à l'ouverture de la navigation, alors que la flotte du printemps offrira des facilités de transport ou l'exportation.